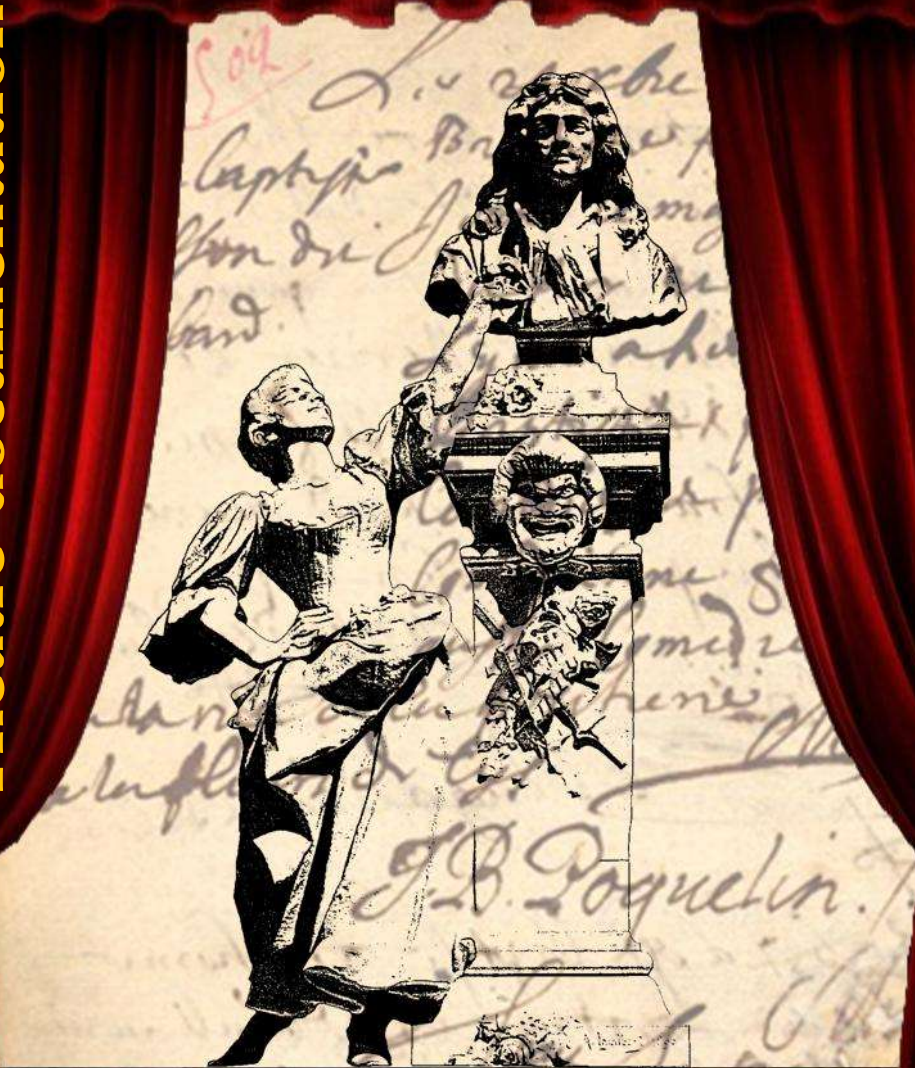




Louis MOLAND

Théâtre-documentation



Le théâtre
et la troupe de Molière



FRONDELA
LES ARTS

Louis MOLAND

1824-1899



**Le théâtre et la
troupe de Molière**

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

Travail de critique et d'érudition. Aperçus d'histoire littéraire, biographie, examens de chaque pièce, commentaires, bibliographie, etc. Œuvres complètes de Molière, Granier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1863.



Nous avons réuni dans le premier volume tout ce que Molière a composé pendant ses pérégrinations provinciales et avant de revenir à Paris. Le deuxième volume ouvre la série des ouvrages qui suivirent son retour en cette ville où il trouva enfin un théâtre moins mobile et plus digne de son génie. C'est le moment décisif de sa carrière, l'heure où le poète comique va, pour ainsi dire, entrer en fonctions. Avant d'aborder la série des chefs-d'œuvre qui dès lors se succéderont à courts intervalles, il nous paraît utile de donner ici quelques renseignements sur les conditions matérielles au milieu desquelles ces chefs-d'œuvre se sont produits, puis de passer en revue le groupe d'acteurs dont Molière était le chef et qui furent associés à ses travaux et à ses succès durant cette glorieuse campagne de quatorze années, de 1659 à 1673.

MIRONDELA
DELS ARTS

I

Dans cet espace de temps, Molière changea une fois seulement de salle de spectacle. Ce fut deux ans après son retour que ce déplacement eut lieu : au commencement de l'année 1661, il passa de la salle du Petit-Bourbon à celle du Palais-Royal. La première de ces deux scènes ne vit naître que *les Précieuses ridicules* et *le Cocu imaginaire*. Tout le reste de ses comédies, depuis *Don Garcie de Navarre* jusqu'au *Malade imaginaire*, a été joué au Palais-Royal. On peut donc dire absolument que ce fut sur ce théâtre, construit par Richelieu et situé à l'angle de la rue de Valois et de la rue Beaujolais, que défilèrent sans interruption les hautes et puissantes créations de Molière.

La salle du Palais-Royal, suivant un calcul de M. Taschereau,¹ pouvait contenir un millier de personnes. Voici quelles étaient les places, et quel était le prix de chaque catégorie :²

Billet de théâtre.....	5 livres 10 sous.
Billet de loge.....	5 livres 10 sous.

¹ *Histoire, de la troupe de Molière*, journal *l'Ordre*, 12 mars 1830.

² Registre de La Thorillière, année 1672.

Amphithéâtre.....	3 livres.
Loges hautes.....	1 livre 10 sous.
Loges du troisième rang.....	1 livre.
Parterre.....	15 sous.

Ces prix étaient, du reste, à peu près les mêmes qu'à l'hôtel de Bourgogne. Dans une affiche rimée, annonçant la représentation de l'*Amarillis* de Rotrou par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à la fin de 1652, on lit ces vers :

Venez en foule, apportez tous,
Dans le parterre quinze sous,
Cent dix sous dans les galeries.

110 sous ne laissent pas que d'être un prix assez élevé pour une place de théâtre, puisqu'ils représentaient alors environ 18 francs de notre monnaie.

De plus, on jouait quelquefois *au double*, autrement dit à *l'extraordinaire*. Dans ces représentations l'on doublait le prix de certaines places. Le prix des places de théâtre et des premières loges restait le même, 5 livres 10 sous. Mais la place d'amphithéâtre était portée de 3 livres à 5 livres 10 sous ; les loges hautes de 30 sous par personne à 3 livres ; les loges du troisième rang de 1 livre à 2 livres ; et le parterre de 15 sous à 30 sous. Tout cela était déjà loin, comme on le voit, des usages constatés par une ordonnance de police de l'an 1609, qui, « sur la plainte que les comédiens exigent du peuple des sommes excessives, leur défend de prendre plus de 5 sous au parterre et 10 sous aux loges et galeries, sauf les cas où, ayant à représenter des actes pour lesquels il conviendrait de faire plus de frais, il y serait pourvu exceptionnellement sur leur requête. »

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

Au Petit-Bourbon, les recettes ne s'élevèrent jamais à plus de 1400 livres ; ce chiffre fut seulement atteint le mardi 2 décembre 1659, à la seconde représentation des *Précieuses ridicules*, jouées à l'extraordinaire après une interdiction de quatorze jours. Au Palais-Royal, les recettes montèrent souvent à un chiffre bien plus élevé. Ainsi, elles montèrent, le jour de la première représentation du *Tartuffe* (reprise du 5 février 1669), à 2 860 livres ; le jour de la cinquième représentation, à 2 320 livres ; le jour de la neuvième, à 2 278 livres. La première représentation du *Malade imaginaire* produisit 1 992 livres. Malgré la différence de la dimension des théâtres (le théâtre actuel contient 1 650 places), si l'on tient compte de la valeur relative de l'argent, la Comédie-Française ne fait pas davantage aujourd'hui dans ses grands jours, puisque ses plus fortes *chambrées* ne dépassent guère 6 000 francs.

On jouait trois fois par semaine, le dimanche, le mardi et le vendredi, quand on était en possession des jours ordinaires, comme le fut la troupe de Monsieur à partir du mois de juillet 1659. Le théâtre était, en outre, souvent fermé, soit que les comédiens fussent appelés pour contribuer aux fêtes princières, à Versailles, à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Chambord, à Chantilly, soit que des causes très diverses et très fréquentes les obligeassent à interrompre leurs représentations.

Les heures pendant lesquelles le spectacle avait lieu changèrent peu à peu dans le courant du XVII^e siècle. Elles tendaient à descendre en quelque sorte dans la soirée. Cette ordonnance de police de 1609, que nous venons de mentionner, fait très expresse défense aux comédiens, depuis le jour de la Saint-Martin jusqu'au 15 février, de jouer passé quatre heures et

demie au plus tard : « auxquels, pour cet effet, enjoignons de commencer précisément avec telles personnes qu'il y aura, à deux heures après midi, et de finir à ladite heure, quatre heures et demie, et que la porte soit ouverte à une heure précise » Dans le roman d'*Artémise et Polianthe*, par Boursault, roman imprimé en 1670, on voit que le spectacle commençait à trois heures et finissait à sept heures. La tirade d'Éraste, dans *les Fâcheux*, indique clairement qu'on allait dîner en sortant de la comédie. Le récit de la mort de Molière, par Grimarest, nous apprend que la représentation du *Malade imaginaire* commençait à quatre heures et finissait vers neuf heures. Quelle que fût l'heure et quelle que fût la saison, qu'il fit jour ou qu'il fit nuit, on jouait toujours aux chandelles.

Le luxe de la mise en scène fit, depuis l'installation de la troupe à Paris jusqu'à la mort de Molière, des progrès considérables. Les frais ordinaires de chaque soirée pendant l'année théâtrale 1660-1661 n'étaient que de 42 livres 19 sous. Pendant l'année 1662-1663, ces frais montent par jour à 73 livres 4 sous. Ils vont augmentant encore suivant les circonstances et selon le genre des pièces que l'on joue. Ainsi, les frais ordinaires de *Psyché* atteignent par jour à 351 livres. Les frais journaliers du *Malade imaginaire*, à cause de la musique, de la danse, etc., sont de 250 livres.

Parmi les frais journaliers, à partir de 1662, on remarque une *charité* de 1 livre portée régulièrement à la dépense. Nous voyons à la date du 17 juin 1663 une somme de 25 livres inscrite comme donnée aux capucins. Les cordeliers, n'étant pas compris dans les libéralités des comédiens, leur adressèrent la requête suivante : « Chers frères, les pères cordeliers vous supplient très

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

humblement d'avoir la bonté de les mettre au nombre des pauvres religieux à qui vous faites la charité. Il n'y a point de communauté à Paris qui en ait un plus grand besoin, eu égard à leur nombre et à l'extrême pauvreté de leur maison. L'honneur qu'ils ont d'être vos voisins leur fait espérer que vous leur accorderez l'effet de leurs prières, qu'ils redoubleront pour la prospérité de votre chère compagnie. » On ignore le résultat de cette pétition assez singulière. Tout ce qu'on sait, c'est que la *charité* continua d'être prélevée bénévolement jusqu'en 1699. Alors seulement cette *charité* devint obligatoire : une ordonnance du 25 février porte que le roi, « voulant contribuer au soulagement des pauvres, dont l'Hôpital général est surchargé, a cru devoir leur donner quelque part aux profits considérables qui reviennent des opéras de musique et comédies qui se jouent à Paris par sa permission » C'est là l'origine du droit des pauvres qui se perçoit aujourd'hui sur tous les théâtres de France.

Les sociétaires, après le prélèvement des frais ordinaires et extraordinaires, se partageaient chaque soir le surplus de la recette, lorsqu'il y avait surplus. Corneille, au dénouement de *l'Illusion comique*, nous montre les comédiens qui, la toile baissée, « paraissent avec leur portier, comptent de l'argent sur une table et en prennent chacun leur part. » Il est peu probable qu'au temps de Molière la répartition des bénéfices se fit immédiatement ; mais elle avait toujours lieu suivant la même règle. Il est facile de se rendre compte de ce que gagnait un acteur de la troupe de Molière. La Grange a consigné sur son registre le chiffre des sommes qu'il a touchées chaque année ; en voici le tableau :

LOUIS MOLAND

Total de ce que j'ai reçu depuis que je suis comédien à Paris, 25 avril 1659, jusqu'à la mort de M. de Molière, 17 février 1673, et reste de ladite année (c'est-à-dire jusqu'à Pâques où finissait l'année théâtrale).

Jusques au 12 mars 1660	2 995 livres 10 sous.
Jusques au 1 ^{er} avril 1661	2 477 livres 6 sous.
Jusques au 26 mars 1662	4 310 livres 9 sous.
Jusques au 12 mars 1663	3 117 livres 12 sous.
Jusques au 28 mars 1664	4 534 livres 4 sous.
Jusques au 20 mars 1665	3 011 livres 11 sous.
Jusques au 11 avril 1666	2 243 livres 5 sous.
Jusques au 29 mars 1667	3 352 livres 11 sous.
Jusques au 17 mars 1668	2 608 livres 13 sous.
Jusques au 9 avril 1669	5 477 livres 9 sous.
Jusques au 23 mars 1670	4 034 livres 11 sous.
Jusques au 17 mars 1671	4 689 livres.
Jusques au 5 avril 1672	4 233 livres.
Jusques au 21 mars 1673	<u>4 585 livres 13 sous.</u>
	51 670 livres 14 sous.

Pour apprécier ces revenus, si l'on peut employer le mot, qui furent les mêmes pour tout acteur ou toute actrice ayant une part dans la troupe, il faut toujours avoir présente à l'esprit la différence du prix de l'argent qui valait alors plus de trois fois ce qu'il vaut de nos jours. Il faut se rappeler aussi qu'on ne jouait que trois fois par semaine ; que les interruptions pour les fêtes, pour les deuils, pour des événements ou publics ou privés, étaient nombreuses ; et qu'à compter le nombre des représentations une année d'aujourd'hui en ferait par conséquent bien près de trois de ce temps-là. En tenant compte de toutes ces circonstances, on hésiterait peut-être à conclure, comme on l'a fait parfois, que la profession de comédien est une de celles où l'augmentation du salaire a été le plus considérable.

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

Les conditions faites aux auteurs avaient bien changé depuis un quart de siècle. Une actrice du théâtre du Marais, M^{lle} Beaupré, disait naguère : « Monsieur Corneille nous a fait un grand tort ; nous avons ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus que l'on nous faisait en une nuit ; on y était accoutumé et nous gagnions beaucoup : présentement, les pièces de M. Corneille nous coûtent bien de l'argent, et nous gagnons peu de chose. » On n'était plus au temps regretté par M^{lle} Beaupré. « La plus ordinaire condition et la plus juste de côté et d'autre, dit Chapuzeau¹, est de faire entrer l'auteur pour deux parts dans toutes les représentations de sa pièce jusques à un certain temps. Par exemple, si l'on reçoit dans une chambrée (on appelait ainsi la recette d'un jour) 1 660 livres, et que la troupe soit composée de quatorze parts, l'auteur, ce soir-là, aura pour ses deux parts 200 livres, les autres 60 livres, plus ou moins, s'étant levées par préciput pour les frais ordinaires et les gages des officiers. Si la pièce a un grand succès et tient bon au double vingt fois de suite, l'auteur est riche et les comédiens le sont aussi ; et si la pièce a le malheur d'échouer, ou parce qu'elle ne se soutient pas d'elle-même, ou parce qu'elle manque de partisans qui laissent aux critiques le champ libre pour la décrier, on ne s'opiniâtre pas à la jouer davantage, et l'on se console de part et d'autre le mieux que l'on peut, comme il faut se consoler en ce monde de tous les événements fâcheux. Mais cela n'arrive que très rarement, et les comédiens savent trop bien pressentir le succès que peut avoir un ouvrage.

« Quelquefois les comédiens payent l'ouvrage comptant,

¹ *Le Théâtre français*, page 83.

jusques à 200 pistoles et au delà, en le prenant des mains de l'auteur et au hasard du succès. Mais le hasard n'est pas grand, quand l'auteur est dans une haute réputation et qui' tous ses ouvrages précédents ont réussi ; et ce n'est aussi qu'à ceux de cette volée que se font ces belles conditions du comptant et des deux parts. Quand la pièce a eu un grand succès, et au-delà de ce que les comédiens s'en étaient promis, comme ils sont généreux, ils font de plus quelque présent à l'auteur qui se trouve engagé par là de conserver son affection pour la troupe. Cette générosité des comédiens se porte si loin qu'un auteur, des plus célèbres et des plus modestes, força un jour la troupe royale de reprendre 50 pistoles de la somme qu'elle lui avait envoyée pour son ouvrage. Mais pour une première pièce et à un auteur dont le nom n'est pas connu, ils ne donnent point d'argent ou n'en donnent que fort peu, ne le considérant que comme un apprenti qui se doit contenter de l'honneur qu'on lui fait de produire son ouvrage. Enfin, la pièce lue et acceptée à la condition du comptant ou des deux parts, le plus souvent l'auteur et les comédiens ne se quittent point sans se régaler ensemble, ce qui conclut le traité. »

On peut relever sur le registre de La Grange quelques exemples de prix faits avec les auteurs : ainsi, on donna à M. Gilbert pour *la Vraie et la Fausse Précieuse*, 550 livres.

Le 19 décembre 1662, on donna à M. Boyer 100 demi-louis (550 livres) dans une bourse brodée d'or et d'argent, pour la tragédie de *Tonnaxare* ;

Le 4 mars 1667, à Pierre Corneille pour *Attila*, 2 000 livres ;

Le 28 novembre 1670, au même pour *Bérénice*, également 2 000 livres.

Racine fut traité suivant l'autre méthode, mais non moins

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

favorablement : il eut deux parts d'auteur pour sa première pièce, *les Frères ennemis*, en 1664. La troupe étant composée cette année de quatorze parts, cela faisait 2/16 ou 1/8 de la recette. La tragédie de Racine fut jouée seule, sans petite pièce, jusqu'à la cinquième représentation.

Molière, auteur, fut rétribué suivant l'un et l'autre de ces modes. Il commença par recevoir une somme déterminée. On le voit, sur le registre de La Grange, toucher, en décembre 1659 et en janvier 1660, 1 000 livres pour *les Précieuses ridicules* ;

En juin, août et septembre 1660, 1 500 livres pour *le Cocu imaginaire* ; le 7 septembre, La Grange écrit : « Achevé de payer M. de Molière pour le Cocu en lui donnant pour la troisième fois 500 livres. »

À la date de février 1661, pour *Don Garcie de Navarre*, 968 livres ; – pour *les Fâcheux*, 1 100 livres (100 louis) en décembre 1601.

À partir de 1662, ce mode de payement est modifié. Molière reçoit, quand on joue ses pièces, tantôt deux parts, tantôt une part d'auteur : deux parts pour *l'École des Femmes* et pour *le Tartuffe*, par exemple ; une part pour *Monsieur de Pourceaugnac*. Ainsi, lorsque l'on jouait *l'École des Femmes*, la recette de chaque soir était partagée en dix-sept parts au lieu de quinze. Sur ces dix-sept parts, quatre revenaient à Molière : il avait sa part comme acteur, celle de sa femme Armande Béjart connue, actrice, et deux parts d'auteur.

Ces conditions qui lui étaient faites n'avaient rien d'exceptionnel, ainsi qu'on le voit par les explications de Chapuzeau. Elles étaient conformes aux règles habituelles, et Molière ne profitait pas de sa position pour se faire des avantages

LOUIS MOLAND

exorbitants. M. Lemazurier a calculé que Molière n'avait pas touché pour ses droits d'auteur plus de 60 000 livres ; ce chiffre, du reste, si on l'examine relativement, n'est pas sans importance, quelque mesquin qu'il puisse paraître à nos yeux. Avec tous ces éléments d'appréciation, on arrive facilement à reconstituer ce revenu annuel d'une trentaine de mille livres qu'on s'accorde à attribuer à Molière.



II

Les acteurs qui composaient la troupe de Molière lorsqu'elle arriva à Paris, sont : Bédart aîné, Bédart cadet, Duparc, Dufresne et Debrie ; les actrices : Madeleine Bédart, M^{lles} Duparc, Debrie et Hervé.

Ceux ou celles qui vinrent s'y joindre ensuite sont :

En 1659 : Julien Geoffrin dit Jodelet, son frère De l'Épy. La Grange, Du Croisy et sa femme ;

En 1662, Armande Bédart, Brécourt, La Thorillière ;
Hubert en 1664 ;

En 1670, Baron, Beauval et sa femme ;

Marie Ragueneau de l'Estang (M^{lle} La Grange) en 1672.

Nous allons passer en revue cette suite de personnages qui ont été associés à l'œuvre de Molière. Leur vie nous intéresse surtout par les côtés où elle touche à celle de Molière ; leur mémoire ne subsiste, pour ainsi dire, que par reflet ; s'ils ne se trouvaient pas dans la lumière du grand poète, ils seraient ensevelis depuis longtemps dans une obscurité profonde. Cette considération doit, par conséquent, circonscrire notre tâche ; elle réduit et proportionne naturellement nos recherches sur chacun d'eux à la mesure du rôle qu'ils ont eu vis-à-vis de leur illustre

camarade et directeur.

JACQUES BÉJART

Nous commençons par l'aîné des Béjart, Jacques, qui fut, avec sa sœur Madeleine, le premier des enfants de Joseph Béjart, procureur au Châtelet, qui prît le parti de la comédie. Il était né le 15 février 1622, et avait par conséquent tout juste un mois de moins que Molière. C'est lui qui, après une tournée faite avec Madeleine en Languedoc, forma, en 1645, la troupe de *l'Illustre Théâtre* où J. B. Poquelin, fils de tapissier s' enrôla. Il prit part à toutes les pérégrinations de la troupe entre les années 1646 et 1658, et on l'a vu figurer plus d'une fois dans l'histoire de ces pérégrinations ; nous avons dit qu'à Montpellier, aux États de 1654-1655, il représentait un peintre et un ivrogne dans le *Ballet des Incompatibles*. Nous avons parlé du *Recueil des titres, qualités, blasons et armoiries des prélats et barons des États de Languedoc, tenus en 1654* ; ouvrage de Jacques Béjart, dédié au prince de Conti et imprimé à Lyon en 1655.

Jacques Béjart n'assista qu'aux débuts de la carrière comique de ce glorieux compagnon d'aventures à qui il doit qu'on se souvienne de lui. Il ne put jouer que dans *l'Étourdi* et dans *le Dépit amoureux*. Il ne fit partie de la troupe de Monsieur que pendant quelques mois ; il tomba malade le 11 mai 1659

dans une représentation de *l'Étourdi* donnée au Louvre, et il mourut le 21 du même mois. Les comédiens interrompirent le spectacle du 20 mai au 2 juin à cause de la perte de ce camarade. Il s'était enrichi à courir la province, puisque, si l'on en croit Guy Patin, il laissa 24 000 écus d'or.

On manque de renseignements sur le mérite de cet acteur, qui joua fort peu de temps à Paris. Il paraît qu'il avait un défaut de prononciation : il bégayait. C'est du moins ce qu'indique Le Boulanger de Chalussay dans *Élomire hypocondre*, où il fait dire par Élomire à Angélique (par Molière à Madeleine Béjart) :

Tes frères ? qui ? ce bègue et ce borgne boiteux ?



LOUIS BÉJART, DIT L'ÉGUISE

Borgne et boiteux, telles auraient été, suivant Le Boulanger de Chalussay, les infirmités de Louis Béjart, le frère cadet de Jacques. Boiteux, il l'était devenu certainement à la suite d'un accident dont les détails nous sont connus. Borgne, on peut douter qu'il le fût, car il n'y a que cette satire beaucoup plus violente que véridique qui lui ait reproché cette disgrâce.

Louis Béjart était né le 8 décembre 1630 ; engagé avec son frère et ses sœurs dans *l'Illustre Théâtre*, dès l'âge de quinze ans il mena avec eux et avec Molière le train de la comédie nomade. Il

est peu question de cet acteur pendant les années qui précédèrent la rentrée de la troupe à Paris. Sociétaire de la troupe de Monsieur, il joua avec succès, disent les frères Parfait, dans le comique les pères et les seconds valets et dans le tragique les troisièmes et quatrièmes rôles. Il était surnommé *l'Éguisé*.

Il avait de la bravoure et du sang-froid. On en a vu une preuve dans le récit de l'invasion du théâtre du Palais-Royal par les soldats de la Maison du roi, vers 1665. Ce fut peu de temps après qu'eut lieu l'accident qui le rendit boiteux. Se trouvant sur la place du Palais-Royal, il aperçut deux de ses amis qui venaient de mettre l'épée à la main l'un contre l'autre. Il voulut les séparer, et en rabattant avec son arme celle d'un des adversaires, il en fut blessé au pied si grièvement qu'il ne put complètement se guérir. Lorsqu'en 1668, Molière donna *l'Avare* où Louis Béjart, pour la première fois depuis son aventure, parut dans le rôle de La Flèche, il fit dire à Harpagon parlant du valet de son fils : « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. » Grâce à cette précaution, l'infirmité de l'acteur devint, pour ainsi dire, une partie du rôle ; tous ceux qui jouaient ce même personnage boitaient comme Béjart. Bien plus, à en croire Cizeron-Rival, ils boitèrent, par esprit d'imitation, dans tous les autres rôles qui appartenaient à ce comédien.

Béjart *l'Éguisé* ne put cependant continuer à exercer son art. Dix-huit mois après la représentation de *l'Avare*, à Pâques de l'année 1670, il prit sa retraite. « Le sieur Béjart, dit La Grange, par délibération de toute la troupe, a été mis à la pension de 1 000 livres, et est sorti de la troupe. Cette pension a été la première établie à l'exemple de celle qu'on donne aux acteurs de l'hôtel de Bourgogne. » Il mourut le 29 septembre 1678.

Un trait de bienfaisance qui se réfère aux dernières années de sa vie mérite d'être rapporté. Celui qui en fut l'objet est ce malheureux Coyseau d'Assoucy, que nous avons vu hébergé par les Béjart, en Provence, pendant six bons mois de l'année 1655-1656. De retour de Rome, à l'âge de soixante-dix ans, d'Assoucy fut arrêté et incarcéré au Petit-Châtelet : « Là, dit-il, je me couchai sur un peu de paille, que je regardai non pas comme mon lit, mais comme mon tombeau. J'y restai étendu comme un homme frappé de la foudre, et y demeurai quatre jours sans remuer ni sans prendre aucun aliment. À moins d'un coup du ciel c'était fait de ma vie. Mais enfin la Providence, qui ne m'abandonne jamais d'un seul pas, me secourut à point nommé. Lorsque j'y pensais le moins, je vis entrer dans mon cachot une bouteille de vin, un pain de Ségovie avec un plat d'épinards, et un homme qui portait tout cela qui me dit, de la part de mon ami Béjart et de toute sa généreuse famille, que je prisse cœur, que je me consolasse ; et que je ne manquerais d'aucune chose ; et certes je puis dire que, sans ce prompt secours, la mort m'était inévitable.¹ »

MADELEINE BÉJART

Madeleine Béjart, née le 8 janvier 1618, était l'aînée de

¹ *La Prison de M. d'Assoucy*, Paris, Quenet, 1678.

cette famille des Béjart qui fut si intimement mêlée à la vie de Molière. Elle fut aussi la première à se jeter dans la carrière théâtrale. Dès l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans elle mena le train de la comédie nomade, eut beaucoup de succès en Languedoc à cause de sa beauté et de son talent, et y noua une longue liaison avec Esprit de Raymond de Moirmoiron, baron de Modène, gentilhomme ordinaire de Monsieur (Gaston d'Orléans). Elle en eut une fille, née le 3 juillet 1638 et baptisée sous le nom de Françoise à la paroisse Saint-Eustache.

Ce fut Madeleine qui, en 1645, entreprit de former et de diriger une troupe de jeunes-gens qu'entraînait la passion, générale à cette époque, de la comédie. Elle eut avec son frère Jacques la principale initiative dans la fondation de *l'Illustre Théâtre*, qui ne craignit pas d'entrer en lutte avec l'hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais. Nous avons raconté dans la vie de Molière comment le jeune Poquelin s'enrôla dans la troupe, et comment sa destinée fut à jamais fixée par cette résolution. En même temps que le baron de Modène quittait Paris pour suivre à Rome son nouveau maître Henri de Guise et prendre part à tous les événements romanesques de la révolution de Naples, Molière, Madeleine Béjart et ses frères, rebutés à Paris, troussaient bagages pour la province et commençaient cette existence de comédiens de campagne qu'ils menèrent pendant treize ans.

Madeleine Béjart paraît avoir été associée à Molière pour la direction de la troupe pendant cet espace de temps. Elle était femme de tête, comme on le voit à la vive manière dont elle mena les étapiers Durfort et Cassaignes, signataires récalcitrants de l'assignation de 5 000 livres donnée aux comédiens par le

prince de Conti en 1656.

À Paris elle ne figure plus que connue simple sociétaire ; toutefois, c'est chez Madeleine Béjart que les comédiens élisent domicile pour la pension constituée au profit de Louis Béjart en 1670. Elle conservait donc toujours une supériorité dans la troupe, en sa qualité de fondatrice et de doyenne.

Madeleine Béjart eut la réputation d'une des meilleures actrices de son temps, dans le tragique et le comique : elle jouait avec un égal succès Dorine du *Tartuffe*, et Jocaste de la *Thébaïde* de Racine. Elle était rousse, si l'on en croit *Le Boulanger de Chalussay*, qui fait dire à Élomire :

Mais le mesme refus de la brune et la blonde
Me jeta sur la rousse...

Elle se mêlait un peu de composition, puisque la pièce de *Don Quichotte ou les Enchantements de Merlin* est indiquée sur le registre de La Grange comme ayant été « recommandée » par M^{lle} Béjart.

« Désolée, dit le roman de *la Fameuse comédienne*, de voir le mauvais ménage d'Armande Béjart et de Molière, elle tomba malade et mourut peu de temps après, » au commencement de 1672, un an avant la mort de Molière. On lit sur les registres de la paroisse Saint-Germain-L'Auxerrois :

« Le vendredi 19 février 1672, le corps de feuë damoiselle Marie-Madelaine Béjart, comédienne de la troupe du roi, pris hier dans la place du Palais-Royal, et porté en convoi en cette église par permission de monseigneur l'archevêque, a été porté en carrosse en l'église de Saint-Paul. Signé Cardé, exécuteur testamentaire, et de Voulgés. »

et sur ceux de la paroisse Saint-Paul :

« Le 17 février 1672, demoiselle Magdelaine Béjart est décédée paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, de laquelle le corps a été apporté à l'église Saint-Paul, et ensuite inhumé sous les charniers de ladite église, le 19 dudit mois. Signé Béjart l'Éguisé, J.-B. P. Molière. »

Le testament de Madeleine Béjart, en date du 2 janvier 1572, institue Armande Béjart sa légataire universelle après prélèvement des legs particuliers, et Madeleine-Esprit Poquelin de Molière, sa nièce, par substitution. – Pierre Mignard, peintre du roi, est un des exécuteurs testamentaires.

L'inventaire de la succession de Madeleine Béjart, dressé le 12 mars 1672, devant M^e Mouffle, notaire, contient le pouvoir donné par Molière à sa femme Armande, pour accepter le legs fait à elle par sa sœur. Cette procuration, annexée à l'inventaire même, est signée : J.-B. P. Molière. L'inventaire, que P. Mignard a signé, relate qu'outre le mobilier assez somptueux, la vaisselle d'argent, etc., on a trouvé 17 900 livres en louis d'or et pistoles d'Espagne.

MADemoiselle HERVÉ (GENEVIÈVE BÉJART)

Geneviève Béjart, sœur de Madeleine, était née le 2 juillet 1624. On la nommait M^{lle} Hervé du nom de sa mère Marie Hervé, femme de Joseph Béjart, procureur au Châtelet de Paris.

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

Geneviève Bédart se maria deux fois ; veuve en premières noces du sieur de La Villaubrun, elle épousa, en septembre 1672, à l'âge de quarante ans, Jean-Baptiste Aubry, âgé de trente-six ans, paveur ordinaire des bâtiments du roi. Ce paveur ordinaire des bâtiments du roi composa une tragédie de *Démétrius*, jouée le 10 juin 1689 et non imprimée. Nous le verrons prendre une part active aux démarches qui suivirent la mort de son illustre beau-frère.

On ne sait en quel moment Geneviève Bédart entra dans la troupe ; elle en était quand les comédiens de campagne revinrent à Paris et s'installèrent au Petit-Bourbon. Elle y resta jusqu'à sa mort, arrivée à la fin de juin 1675. Geneviève Bédart est fort inconnue : on ne peut dire quels rôles lui étaient attribués, ni si elle avait de la beauté ou du talent. Si, de ce qu'une actrice n'a jamais fait parler d'elle, on devait conclure qu'elle eut au moins de la vertu, on serait autorisé à considérer Geneviève Bédart comme la plus honnête femme de la famille.



DUPARC, DIT GROS-RENÉ

La présence de Duparc et de Mlle Duparc, sa femme, dans la troupe de Molière est constatée pour la première fois vers la fin de l'année 1653 ; nous avons vu que lors du voyage de la troupe à Pézenas, au mois de septembre ou d'octobre de cette année, le poète Sarrasin, secrétaire des commandements de M. le

prince de Conti, devint, suivant les *Mémoires* de Daniel de Cosnac, amoureux de la Duparc. Une tradition que rien n'est venu contrarier fait enrôler Duparc et sa femme parmi les compagnons de Molière à la suite du brillant succès de *l'Étourdi*.

Duparc, à partir de cette époque, ne quitta plus la troupe, sauf une absence d'une année, de Pâques 1659 à Pâques 1660, qu'il passa au Marais. C'est pendant cette année que nous le voyons figurer, avec Jodelet et quatre acteurs italiens, dans une pièce jouée à l'improvisade devant la cour à Vincennes. Voici en quels termes Loret, dans sa *Muse historique* du 31 mai 1659, rend compte de ce divertissement :

La cour a passé dans Vincenne
Cinq ou six jours de la semaine ;
Château certainement royal,
Où monseigneur le Cardinal
(Dont la gloire est partout vantée ;
L'a parfaitement bien traitée.
Leurs Majestés, à tous moments,
Y goûtaient des contentements
Par diverses réjouissances.
Savoir : des bals, ballets et danses.

...

D'ailleurs quelques comédiens,
Deux Français, quatre Italiens,
Sur un sujet qu'ils concertèrent,
Tous six ensemble se mêlèrent,
Pour faire *mirabilia* ;
Savoir : l'époux d'Aurélia...
Scaramouche à la riche taille,
Le signor Trivelin canaille,
Jodelet plaisant raffiné ;
Item aussi le Gros-René,

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

Et Gratian le doctissime,
Aussi bien que fallotissime.
Horace, en beaux discours fréquent,
Faisait l'amoureux éloquent.
Pour Trivelin et Scaramouche,
Qui se font souvent escarmouche.
Ces deux rares facétieux
Tout de bon y firent du mieux.
Gros-René, chose très certaine,
Paya de sa grosse bedaine.
La perle des enfarinés,
Jodelet y parla du nez,
Et fit grandement rire, parce
Qu'il est excellent pour la farce :
Et pour le Docteur, Gratian
Estimé de maint courtisan,
Avec son jargon pédantesque
Y parut tout à fait grotesque.
Enfin ils réussirent tous
En leurs personnages de fous :
Mais, par ma foi, pour la folie,
Ces gens de France et d'Italie,
Au rapport de plusieurs témoins,
Valent mieux séparés que joints.

Duparc paraît avoir été l'un des acteurs français qui s'exercèrent le plus heureusement à suivre les italiens sur le terrain de la farce improvisée. On voit qu'il continua à Paris ce qu'il avait sans doute commencé en Languedoc : on lit sur le registre de La Grange plusieurs titres de farces qu'il remplissait probablement de son exubérante personnalité : *La Jalousie de Gros-René* ; *Gros-René petit enfant* ; *Gros-René écolier*.

Duparc mourut le 11 novembre 1664. Ses camarades ne

jouèrent pas ce jour-là, quoique ce fût un mardi. Sa part fut continuée à M^{lle} Duparc jusqu'à la fin de l'année théâtrale.

MADemoiselle Duparc

M^{lle} Duparc jouait dans la troupe un personnage non moins important que son mari. Ce fut une beauté célèbre en son temps ; mais elle était un peu apprêtée et façonnrière ; on la surnommait *la Marquise* ; il ne faut pas prendre à la lettre ce que Molière dit de cette actrice dans *l'Impromptu de Versailles* :

MADemoiselle Duparc.

Mon Dieu ! pour moi, je m'acquitterai fort mal de mon personnage, et je ne sais pas pourquoi vous m'avez donné ce rôle de façonnrière.

Molière.

Mon Dieu ! mademoiselle, voilà comme vous disiez lorsque l'on vous donna celui de la *Critique de l'École des Femmes* ; cependant vous vous en êtes acquittée à merveille, et tout le monde est demeuré d'accord qu'on ne peut pas mieux faire que vous avez fait. Croyez-moi, celui-ci sera de même, et vous le jouerez mieux que vous ne pensez.

MADemoiselle Duparc.

Comment cela se pourrait-il faire ? Car il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnrière que moi.

Molière.

Cela est vrai ; et c'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur.

Il y a dans ce passage une raillerie légère : c'est

précisément parce qu'on lui connaissait ce défaut, que M^{lle} Duparc proteste ici qu'il n'y a personne au monde qui soit moins façonnée qu'elle. Rien n'est plus naturel, en effet, et l'on sait que chacun est porté surtout à repousser les critiques qui touchent juste et à se décerner les louanges qu'il ne mérite pas.

M^{lle} Duparc était bonne comédienne : elle jouait les princesses dans les tragédies et « était l'héroïne du théâtre, » comme dit l'auteur de *la Fameuse Comédienne*. Elle possédait le talent de la danse : « elle faisait certaines cabrioles remarquables, car on voyait ses jambes et partie de ses cuisses par le moyen d'une jupe qui était ouverte des deux côtés, avec des bas de soie attachés au haut d'une petite culotte. » On retrouve, dit-on, dans la *Lettre sur la vie de Molière et des comédiens de son temps*, d'où ces lignes sont extraites, les impressions de M^{lle} Poisson, la fille de l'acteur Du Croisy, qui avait quinze ans quand Molière mourut, et qui n'avait pu apercevoir M^{lle} Duparc que dans sa première enfance. Il semble vraiment, du moins, que ces lignes traduisent le souvenir d'une enfant : elles ne laissent deviner ni le charme ni l'originalité de M^{lle} Duparc. Cette jupe fendue de chaque côté fait songer à la robe antique, et l'on pourrait presque supposer que M^{lle} Duparc essaya prématurément ce retour à certaine vérité historique du costume que notre siècle a vu enfin s'opérer.

M^{lle} Duparc exerça une séduction particulière sur les grands poètes ses contemporains. Sarrasin, que nous avons mentionné tout à l'heure, ne doit être rappelé ici que pour faire nombre. Molière en aurait été d'abord amoureux, et amoureux vainement, à l'époque où elle entra dans la troupe. Nous avons raconté ce petit roman dans notre étude générale sur Molière. Lorsque les comédiens, se rapprochant de Paris, vinrent à Rouen

LOUIS MOLAND

au printemps de l'année 1658, M^{lle} Duparc eut de vifs admirateurs dans l'un et l'autre Corneille. C'est à cette actrice que Pierre Corneille adressa les stances si souvent citées :

Marquise, si mon visage
À quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge¹
Vous ne vaudrez guère mieux.

Le temps aux plus belles choses
Se plaît à faire un affront,
Et saura faner vos roses
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits :
On m'a vu ce que vous êtes,
Vous serez ce que je suis.

Cependant j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatants
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore ;
Mais ceux que vous méprisez
Pourront bien durer encore
Quand ceux-là seront usés.

Ils pourront sauver la gloire
Des yeux qui me semblent doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce qu'il me plaira de vous.

¹ Corneille avait alors cinquante-deux ans.

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

Chez cette race nouvelle
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit.

Pensez-y, belle marquise :
Quoiqu'un grison fasse effroi,
Il vaut bien qu'on le courtise,
Quand il est fait comme moi.

Lorsque M^{lle} Duparc quitta Rouen après s'être montrée insensible à ces glorieux hommages, Corneille lui adressa une élégie sur son départ :

Allez, charmante Iris, allez en d'autres lieux
Semer les doux périls qui naissent de vos yeux...

« Iris, dit Conrart, c'est une jeune comédienne, fort belle, nommée la Duparc, autrement *la Marquise*. » Thomas Corneille fit également pour elle une *Déclaration d'amour à Iris* :

Iris, je vais parler, c'est trop de violence...

Plus tard, le jeune rival du grand Corneille, Racine, s'éprit de M^{lle} Duparc, qu'il avait vue remplir, avec un brillant succès, le rôle d'Axiane dans la tragédie d'*Alexandre*, pendant les quelques représentations qu'eut cette tragédie sur le théâtre du Palais-Royal. Aussi ce fut lui qui, à Pâques de l'année 1667, détermina cette actrice à quitter la troupe de Molière pour entrer à l'hôtel de Bourgogne. Elle y joua supérieurement *Andromaque*. Elle mourut l'année suivante, le 11 décembre 1668. Voici ce que le successeur de Loret, Robinet, écrit à la date du 15 décembre :

L'hôtel de Bourgogne est en deuil,
Depuis peu voyant au cercueil
Son *Andromaque* si brillante,
Si charmante, si triomphante,
Autrement : la belle Duparc,
Par qui l'Amour tirait de l'arc
Sur les cœurs avec tant d'adresse.
Clothon, sans yeux et sans tendresse
Pour les plus accomplis objets,
Comme pour les plus imparfaits,
Et qui n'aime pas le théâtre
Dont tout le monde est idolâtre,
Nous a ravi cette beauté,
Dont chacun était enchanté,
Alors qu'avec un port de reine
Elle paraissait sur la scène ;
Et tout ce qu'elle eut de charmant
Gît dans le sombre monument.
Elle y fut mercredi conduite
Avec une nombreuse suite,
Dont étaient les comédiens,
Tant les Français qu'Italiens ;
Les adoreurs de ses charmes,
Qui ne la suivaient pas sans larmes ;
Quelques-uns d'eux incognito,
Qui, je crois, dans leur memento
Auront de la belle inhumée
Fort longtemps l'image imprimée.
Item, maints différents amours,
Affublés de sombres atours,
Qui pour le pas semblaient se battre.
Item, les poètes de théâtre,
Dont l'un, le plus intéressé,

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

Était à demi trépassé.¹
Item, plusieurs peintres célèbres²
Étaient de ces honneurs funèbres,
Ayant de leurs savants pinceaux
Été l'un des objets plus beaux.
Item, enfin, une cohorte
De personnes de toute sorte,
Qui furent de ses sectateurs,
Ou plutôt de ses spectateurs ;
Et c'est ce que pour épitaphe,
En style d'historiographe.
Croyant lui devoir ce souci
J'en ai bien voulu mettre ici.



DEBRIE

Edme Wilquin Debrie s'engagea, avec M^{lle} Debrie sa femme, dans la troupe de Molière, vers le même temps que Duparc et M^{lle} Duparc, c'est-à-dire après le succès de *l'Étourdi*. Il ne jouait que des rôles secondaires. La lettre du *Mercure de France* (mai 1740) assure, toutefois, qu'il succéda à Duparc dans les rôles de Gros-René. Il paraît que, pour des causes qui ne dépendaient point, du reste, de cet acteur, Molière ne l'aimait pas. « C'est pourquoi, dit M. E. Noël, il ne lui donnait que des

¹ Racine.

² Mignard.

rôles de rien dans ses pièces : le bretteur La Rapière, dans *le Dépit amoureux* ; le spadassin La Ramée, dans *le Festin de Pierre* ; le maître d'armes, dans *le Bourgeois gentilhomme*. Ailleurs, dans des rôles de quelques lignes, Debrie sera toujours le plus fâcheux personnage : c'est ainsi, par exemple, que si Molière est Alceste, Debrie sera le garde de la maréchaussée ; si Molière est Orgon, Debrie sera l'affreux Monsieur Loyal. Molière lui attribuait ces sortes de rôles parce que, sans doute, l'apparition du visage de Debrie lui causait toujours une impression fâcheuse, et que cela le rendait, dans ses colères contre Monsieur Loyal et autres, bien plus vrai. Ainsi encore Debrie faisait le notaire dans *l'École des Femmes*, où, le voyant paraître, Molière se sauvait en criant :

La peste soit fait l'homme et sa chienne de face ! »

Il mourut en 1676.

MADEMOISELLE DEBRIE

L'origine de l'antipathie de Molière pour Debrie, s'il est vrai que cette antipathie ait existé réellement, tiendrait aux longues relations que Molière entretenait avec M^{lle} Debrie (Catherine Le Clerc). Sur ce point, il en faut toujours revenir au petit roman que nous avons résumé à la page LXXIV du premier volume, et au passage de l'histoire de la *Fameuse comédienne* qui

est le point de départ de ce roman : « Quand ils furent arrivés à Lyon, ils trouvèrent une autre troupe de comédiens établie, dans laquelle étaient la Duparc et la Debrie. Molière fut d'abord charmé de la bonne mine de la première ; mais leurs sentiments ne se trouvèrent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme qui avec justice espérait quelque conquête plus illustre, traita Molière avec tant de mépris que cela l'obligea de tourner ses vœux du côté de la Debrie, dont il fut reçu plus favorablement ; ce qui l'engagea si fort que, ne pouvant pas se résoudre à s'en séparer, il trouva le secret de l'attirer dans sa troupe avec la Duparc. » Ces derniers mots ne contribuent pas à rendre plus plausible le récit du romancier, car si Molière engagea M^{lle} Debrie, afin de ne pas s'en séparer, l'enrôlement de M^{lle} Duparc ne semble nullement venir comme une conséquence naturelle de la même détermination. Ce qui est vrai, c'est que M^{lle} Debrie avait assez de talent et de charme pour qu'on n'ait pas besoin d'expliquer par d'autres motifs son admission dans la troupe. Elle prit une grande part à toutes les créations du poète comique ; ainsi, elle fut l'Isabelle de *l'École des Maris*, l'Agnès de *l'École des Femmes*, l'Éliante du *Misanthrope*. Elle remplit le rôle d'Agnès avec une rare perfection, et cela jusque dans l'âge le plus avancé. « Quelques années avant sa retraite du théâtre, disent les notes de M. de Tralage¹, ses camarades l'engagèrent à céder son rôle d'Agnès à M^{lle} Du Croisy ; et cette dernière s'étant présentée pour le jouer, tout le parterre demanda si hautement M^{lle} Debrie, qu'on fut forcé de l'aller chercher chez elle, et on l'obligea de jouer dans son habit de ville. On peut juger des

¹ Recueillies par les frères Parfait, dans *l'Histoire du théâtre français*.

acclamations qu'elle reçut ; et ainsi elle garda le rôle d'Agnès jusqu'à ce qu'elle quittât le théâtre. »

Il semble constant que M^{lle} Debrie était bien faite et jolie et conserva longtemps un air de jeunesse. Si elle n'eût été qu'un squelette, comme Grimarest le prétend, on n'eût pas osé lui adresser dans sa vieillesse des vers comme ceux-ci :

Il faut qu'elle ait été charmante
Puisque aujourd'hui, malgré ses ans,
À peine des charmes naissants
Égalent sa beauté mourante.

Elle était d'un caractère doux, conciliant, paisible, comme on en peut juger par les rôles mêmes que Molière lui attribua. Molière revint à elle, dit-on, lorsqu'il fut malheureux en ménage. On ne sait trop à quoi s'en tenir sur toutes ces anecdotes, qui ont les sources les plus suspectes, et qui nous apportent comme un écho des bruits des coulisses du temps.

Elle mourut le 19 novembre 1706.

MIRONDELA
DELS ARTS
DUFRESNE

Charles Dufresne quitta la troupe quelques mois après qu'elle se fut installée à Paris. À Pâques 1659, il se retira à Argentan, son pays natal. Il ne fut associé par conséquent à la vie de Molière que pendant ses pérégrinations provinciales. On

a fort peu de renseignements sur ce personnage, qui paraît avoir été chef d'une troupe comique avant de se joindre au groupe voyageur de *l'Illustre Théâtre*. Il faut se reporter à ce que nous avons dit de son séjour à Nantes en 1648, page LII, et de sa présence à Narbonne en 1650, page LIX du premier volume.

JULIEN GEOFFRIN, DIT JODELET

« Jodelet, dit Tallemant des Réaux dans son historiette de Mondory, pour un fariné naïf est un bon acteur ; il n'y a de farce qu'au Marais où il est, et c'est à cause de lui qu'il y en a. » Jodelet fit partie de la troupe de Molière un peu moins d'une année : depuis Pâques 1659 jusqu'au vendredi saint de l'année 1660, jour de sa mort. Il n'y joua d'original que le rôle du vicomte de Jodelet dans *les Précieuses ridicules*. Nous avons donné à cette occasion des renseignements suffisants sur le personnage. Il nous semblerait hors de propos de nous étendre davantage sur la biographie de cet acteur célèbre, qui vint seulement clore au Petit-Bourbon sa longue carrière. Jodelet est en dehors de l'œuvre de Molière ; il n'appartient pas à ce cycle, pour ainsi dire ; c'est l'homme de Scarron, le protagoniste du *Maître-Valet*, de *Don Japhet d'Arménie*, des *Trois Dorothées*, etc. Il est intéressant, toutefois, que ce comédien populaire se soit, au dernier moment, tourné vers ces nouveaux venus, comme s'il eût pressenti qu'avec eux commençait une nouvelle époque de l'art comique

bien autrement glorieuse que celle qu'il représentait lui-même.

L'ÉPY

L'Épy, le frère de Jodelet, entra en même temps que lui dans la troupe de Monsieur, et il y resta jusqu'en 1663. À Pâques de cette année, La Grange marque sur son registre : « Le sieur De l'Épy, l'un des acteurs de la troupe, âgé de plus de soixante ans, s'est retiré auprès d'Angers à une terre qu'il avait achetée du vivant de son frère Jodelet, qui se nomme Vigray. »

Molière sut tirer parti de cet acteur qui, jusqu'alors, comme dit Guéret dans *la Promenade de Saint-Cloud*, « n'avait rien promis que de médiocre. »



LA GRANGE

Charles Varlet de La Grange, né à Amiens, n'avait joué la comédie qu'en province, lorsqu'à Pâques de l'année 1659 il fut engagé dans la troupe de Monsieur. Il remplit la plupart des premiers rôles dans les pièces de Molière ; c'était un excellent acteur ; la simple phrase de *l'Impromptu de Versailles* : « Pour

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

vous, je n'ai rien à vous dire, » vaut les plus grands éloges.

Molière, six ans avant sa mort, lui confia l'emploi d'orateur de la troupe. Cet emploi, dont on n'a plus d'idée aujourd'hui, était fort important à une époque où les comédiens parlaient tous les jours au public ; Chapuzeau nous apprend en quoi il consistait dans le passage suivant :

« C'est, dit-il, à l'orateur de faire la harangue... Le discours qu'il vient faire à l'issue de la comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son attention favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter, et l'invite à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donne ; et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Le plus souvent il le fait court et ne le médite point ; et quelquefois aussi il l'étudie, quand ou le roi, ou Monsieur, ou quelque prince du sang, se trouve présent. Il en use de même : quand il est besoin d'annoncer une pièce nouvelle et de la vanter ; dans l'adieu qu'il fait au nom de la troupe le vendredi qui précède le premier dimanche de la Passion ; et à l'ouverture du théâtre après les fêtes de Pâques, pour faire reprendre au peuple le goût de la comédie. Dans l'annonce ordinaire, l'orateur promet aussi, de loin, des pièces nouvelles de divers auteurs, pour tenir le monde en haleine et faire valoir le mérite de la troupe pour laquelle on s'empresse de travailler.

« Ci-devant, quand l'orateur venait annoncer, toute l'assemblée prêtait un très grand silence ; et son compliment, court et bien tourné, était quelquefois écouté avec autant de plaisir qu'en avait donné la comédie. Il produisait chaque jour quelque trait nouveau qui réveillait l'auditeur et marquait la fécondité de son esprit ; et, soit dans l'annonce, soit dans

l'affiche, il se montrait modeste dans les éloges que la coutume veut que l'on donne à l'auteur et à son ouvrage, et à la troupe qui le doit représenter.¹ »

À l'hôtel de Bourgogne, les fameux acteurs Bellerose et Floridor s'étaient distingués dans cet emploi. Molière s'y complaisait, y déployait beaucoup d'habileté et de bonne grâce ; et ses fatigues extrêmes l'obligèrent seules d'y renoncer. La Grange, qui le remplaça, s'en tira du reste à merveille. Voici comment Chapuzeau s'exprime sur son compte :

« Quoique sa taille ne passe guère la médiocre, c'est une taille bien prise, un air libre et dégagé ; et, sans l'ouïr parler, sa personne plaît beaucoup. Il passe avec justice pour très bon acteur, soit pour le sérieux, soit pour le comique, et il n'y a point de rôle qu'il n'exécute très bien. Comme il a beaucoup de feu, et de cette honnête hardiesse nécessaire à l'orateur, il y a du plaisir à l'écouter quand il vient faire le compliment ; et celui dont il sut régaler l'assemblée, à l'ouverture de la troupe du roi (le dimanche 9 juillet 1673), était dans la dernière justesse. Ce qu'il avait bien imaginé fut prononcé avec une merveilleuse grâce ; et je ne puis enfin dire de lui que ce que j'entends dire à tout le monde, qu'il est très poli et dans ses discours et dans toutes ses actions. Mais il n'a pas seulement succédé à Molière dans la fonction d'orateur, il lui a succédé aussi dans le soin et le zèle qu'il avait pour les intérêts communs, et pour toutes les affaires de la troupe, ayant tout ensemble de l'intelligence et du crédit.² »

La Grange n'était pas seulement, en effet, l'orateur de la

¹ *Le Théâtre français*, par Chapuzeau, pages 197 et 198.

² *Le Théâtre français*, par Chapuzeau, page 282.

troupe, il en était aussi le comptable. C'est à ce titre qu'il nous a laissé le précieux registre qui se trouve aux archives de la Comédie-Française, et qui est une source inépuisable de renseignements exacts et positifs sur Molière et son théâtre. L'usage que nous faisons de ce document nous dispense d'insister sur sa valeur inappréciable. Quoique M. l'archiviste de la Comédie-Française mette à nous le communiquer la plus parfaite obligeance, nous n'en formons pas moins un vœu : c'est que ce registre soit quelque jour imprimé et vienne s'ajouter comme un complément indispensable à toutes les éditions de Molière.

La Grange publia avec Vinot la première édition complète des œuvres de Molière, en 1682. Les deux derniers volumes, tomes VII et VIII, de cette édition mirent au jour *Don Garcie de Navarre*, *l'Impromptu de Versailles*, *le Festin de Pierre*, *Mélicerte*, *les Amants magnifiques*, *la Comtesse d'Escarbagnas* et *le Malade imaginaire*, que Molière n'avait pas édités de son vivant.

La Grange épousa Marie Ragueneau de l'Étang, « receveuse au bureau. » Il a inscrit sur son registre la date de son mariage : « Le dimanche de Quasimodo, 24^e avril 1672, je fus fiancé, et le lendemain lundi, 25^e je fus marié à Saint-Germain de l'Auxerrois, avec mademoiselle Marie Ragueneau, qui est entrée actrice dans la troupe. » Il n'eut qu'une fille unique qu'il aimait beaucoup ; « l'ayant mariée, dit Granval père, à un homme qui la rendit malheureuse, il en mourut de chagrin. » Il mourut le 1^{er} mars 1692, en son domicile rue de Buci, et fut enterré à Saint-André-des-Arcs. Il était, dit-on, excessivement riche.

DU CROISY

Philibert Gassaud, sieur Du Croisy, gentilhomme beauceron, entra dans la troupe de Molière en même temps que La Grange, à Pâques 1659. Ce fut aussi un acteur de mérite ; Molière lui confia le rôle de Tartuffe.

Après la mort de Molière, Du Croisy, étant goutteux, se retira à Conflans-Sainte-Honorine, bourg près de Paris, où il avait une maison. « Il s’y fit estimer de tout le monde, dit M. de Tralage, et particulièrement de son curé qui le regardait comme un de ses meilleurs paroissiens. Il y mourut en 1695 (âgé de soixante-six ans). Le curé de Conflans fut si fort touché de cette perte qu’il n’eut pas le courage de l’enterrer ; et il pria un autre curé de ses amis de faire les cérémonies à sa place. »



MADemoiselle DU CROISY

Marie Claveau, femme de Du Croisy, qui entra avec lui dans la troupe, avait peu de talent et se retira, à Pâques 1665, du théâtre où elle ne rendait que de médiocres services. Une de ses deux filles, Marie-Angélique Gassaud, joua dans *Psyché* le

personnage de l'une des Grâces, entra dans la troupe après la mort de Molière, épousa Paul Poisson, et mourut en 1756, à quatre-vingt-dix-huit ans.

ARMANDE BÉJART (MADEMOISELLE MOLIÈRE)

La biographie d'Armande Béjart est faite avec celle de Molière qui l'épousa. Nous pouvons, toutefois, reproduire quelques documents qui la concernent plus directement. Il y a d'excellents témoignages d'elle comme actrice. « Remarquez, dit l'auteur des *Entretiens galants* (1681), que la Molière et La Grange font voir beaucoup de jugement dans leur récit, et que leur jeu continue lors même que leur rôle est fini. Ils ne sont jamais inutiles sur le théâtre : ils jouent presque aussi bien quand ils écoutent que quand ils parlent. Leurs regards ne sont pas dissipés : leurs yeux ne parcourent pas les loges. Ils savent que leur salle est remplie ; mais ils parlent et ils agissent comme s'ils ne voyaient que ceux qui ont part à leur action : ils sont propres et magnifiques sans rien faire paraître d'affecté. Ils ont soin de leur parure, et ils n'y pensent plus dès qu'ils sont sur la scène. Et si la Molière retouche parfois à ses cheveux, si elle raccommode ses nœuds et ses pierreries, ces petites façons cachent une satire judicieuse et naturelle. Elle entre par là dans le ridicule des

femmes qu'elle veut jouer ; mais enfin, avec tous ses avantages, elle ne plairait pas tant, si sa voix était moins touchante ; elle en est si persuadée elle-même que l'on voit bien qu'elle prend autant de divers tons qu'elle a de rôles différents. »

Son talent, comme actrice, ne peut donc être mis en doute. Il était reconnu même par ses ennemis, et le libelle de *la Fameuse comédienne* avoue qu'au moins dans les pièces de son mari, elle fut, jusqu'à la fin de ses jours, inimitable. Ce fut sous ses traits que parurent d'abord la princesse d'Élide ; Elmire, du *Tartuffe* ; Lucile, du *Bourgeois gentilhomme* ; Angélique, du *Malade imaginaire*, etc. Dans *le Parisien*, de Champmeslé, on la vit, jouer admirablement et avec la plus grande finesse un rôle écrit tout entier en italien.

Mais la curiosité s'est plus attachée aux aventures de sa vie privée qu'aux succès qu'elle obtint sur le théâtre. Elle souleva des jalousies et des inimitiés violentes, et presque tous les contemporains qui ont parlé d'elle l'ont fait avec malveillance. Grimarest, le premier biographe de Molière, est fort hostile à Armande Béjart, qu'il ne manque pas d'attaquer toutes les fois que l'occasion s'en présente. M^{lle} Molière apparaît enfin, malgré toutes les réserves et les protestations de la critique, à travers les récits scandaleux du factum que nous avons cité souvent et qui a fini par avoir d'autant plus de crédit que, dans l'absence de documents dignes de foi, le contrôle est devenu plus difficile. Ce libelle intitulé : *la Fameuse comédienne ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*, a été fort bien apprécié et caractérisé par M. Bazin : « L'homme le moins habitué au commerce des coulisses de théâtre, dit-il, reconnaîtra sans peine qu'il vient de là, et qu'il aurait dû y demeurer. » Le sort en a

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

décidé autrement ; cette chronique scandaleuse, restée seule, est nécessairement consultée par tous ceux qui cherchent à éclaircir une biographie douteuse et énigmatique. Tout en constatant la source méprisante et le caractère suspect de cet opuscule, ils sont obligés d'y avoir recours et d'en tirer les fragments qui peuvent offrir le plus d'intérêt.¹

Il est à remarquer d'abord que l'auteur de *la Fameuse comédienne* ne sait rien de précis sur la naissance d'Armande Béjart. Il dit seulement qu'elle était fille de Madeleine Béjart (se trompant en cela, ainsi qu'il a été depuis démontré), et place le moment de sa naissance à la fois à l'époque « où cette comédienne faisait la bonne fortune de quantité de jeunes gens de Languedoc, » et à l'époque où Molière aurait commencé à la connaître, ce qui est inconciliable.

Sur son enfance, nous ne trouvons que ces quelques lignes : « Elle a passé sa plus tendre jeunesse en Languedoc, chez une dame d'un rang distingué dans la province. Molière, chef de la troupe où était la Béjart (Madeleine), ayant résolu d'aller à Lyon, on retira sa fille de chez cette dame qui, ayant conçu pour elle une amitié fort tendre, fut fâchée de l'abandonner entre les mains de sa mère, pour aller suivre une troupe de comédiens

¹ Cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliographie de Molière, où nous en décrivons les premières éditions et nous constaterons ce qu'il est possible de saisir de sa provenance clandestine.

Ce n'est pas sans surprise ni sans indignation que nous venons de voir cet ouvrage réimprimé (incomplètement, il est vrai ; on n'aurait pas osé tout mettre au jour) et publié sous le nom de La Fontaine. Nous protestons contre une attribution absolument arbitraire, qui présente les impossibilités les plus flagrantes, et qui est une injure à l'esprit aussi bien qu'au caractère de ce poète.

errants. »

Voici maintenant comment l'auteur explique le mariage de Molière : « La petite Béjart commençait à se former, ce qui donnait la pensée à sa mère, qui avait perdu depuis longtemps l'espérance de faire revenir Molière à elle, de le rendre amoureux de sa fille. La chose était assez difficile, car la Debrie qu'il aimait déjà était bien faite : et la petite Béjart n'avait point encore, dans sa grande jeunesse, ces manières qui, sans aucuns traits de beauté, l'ont depuis rendue si aimable au goût de bien des gens ; mais de quoi une femme jalouse ne vient-elle pas à bout lorsqu'il s'agit de détruire une rivale ?

« Elle remarquait avec plaisir que Molière aimait fort la jeunesse, qu'il avait de plus une inclination particulière pour sa fille, comme l'ayant élevée ; que sa fille aimait Molière, comme s'il eût été son père, parce qu'elle n'en avait pas connu d'autre. La Béjart, qui l'entretenait dans un esprit de mignarderie et d'enfance comme la seule chose qui pouvait la faire réussir à son dessein, ne manquait pas d'exagérer à Molière la satisfaction qu'il y a d'élever pour soi une enfant dont on est sûr de posséder le cœur, dont l'humeur nous est connue, et que ce n'est que dans cet âge d'innocence où l'on pouvait rencontrer une sincérité qui ne se trouve que rarement dans la plupart des personnes qui ont vu le grand monde ; que pour elle, elle ne concevait pas comment un homme délicat pouvait s'accommoder d'une personne qui a eu plusieurs intrigues, et qu'autant une jeune personne se faisait scrupule de tromper un homme qu'elle aimait, autant une femme coquette se faisait un crime d'être fidèle. Elle répétait souvent la même chose à Molière en lui faisant remarquer adroitement cette joie naturelle qui paraissait

sur le visage de sa fille, quand elle le voyait entrer, et l'obéissance aveugle qu'elle avait à ses volontés. Elle conduisit si bien la chose qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de l'épouser.

« La Debrie, qui s'aperçut des desseins secrets de sa rivale, mit de son côté tout en usage pour empêcher l'accomplissement d'un mariage qui offensait si fort sa gloire. Rien ne lui paraissait plus cruel que de céder un amant à une petite créature, qu'elle jugeait avec quelque sorte de raison lui être inférieure en mérite. Elle en témoigna son inquiétude à Molière, et le mit en incertitude par ses reproches. Il conservait beaucoup d'honnêtetés pour elle ; et il avait reçu des gages de son amour qui le mettaient dans la nécessité d'avoir ces sortes d'égards.

« Mais, heureusement pour la Béjart, leur troupe ayant obtenu la permission de s'établir à Paris par la seule considération de Molière, il fut plus libre alors de suivre ses sentiments. Il épousa la petite Béjart quelque temps après y être arrivé ; il lit quelques pièces de théâtre ; et il eut le plaisir de s'entendre dire des louanges par le plus grand roi du monde et du plus juste discernement. »

Tel est le récit que nous fait l'auteur de *la Fameuse Comédienne*. Nous sommes loin, comme on voit, des transports de jalousie que Grimarest attribue à Madeleine Béjart. Les deux relations se contredisent. Il nous semble qu'on n'a pas de peine de reconnaître dans celle qu'on vient de lire une pure fiction, et une fiction maladroite ; ainsi, il y a dans les arguments que le romancier prête à Madeleine certains traits qui auraient été singulièrement désintéressés et déplacés dans sa bouche.

Nous passons l'histoire des aventures d'Armande Béjart avec l'abbé de Richelieu, le comte de Guiche et Lauzun ; nous en

avons touché déjà quelques mots, et cela suffit. Citons encore une page où l'auteur décrit à sa manière la conduite de Molière vis-à-vis de sa femme : « Molière, averti par des gens mal intentionnés pour son repos de la conduite de son épouse, renouvela ses plaintes avec plus de violence qu'il n'avait encore fait ; il la menaça même de la faire enfermer. La Molière, outragée par ces reproches, pleura, s'évanouit, et obligea son mari, qui avait un grand faible pour elle, à se repentir de l'avoir mise en cet état. Il s'empressa fort de la faire revenir en la conjurant de considérer que l'amour seul avait causé son emportement, et qu'elle pouvait juger du pouvoir qu'elle avait sur son esprit, puisque, malgré tous les sujets qu'il avait de se plaindre d'elle, il était prêt de lui pardonner, pourvu qu'elle eût à l'avenir une conduite plus réservée.

« Un époux si extraordinaire aurait pu lui donner des remords et la rendre sage : sa bonté fit un effet tout contraire : et la peur qu'elle eut de ne pas retrouver une si belle occasion de se séparer de lui, lui fit prendre un ton fort haut, lui disant qu'elle voyait bien par qui ces faussetés lui étaient inspirées : qu'elle était rebutée de se voir tous les jours accusée d'une chose dont elle était innocente ; qu'il n'avait qu'à prendre des mesures pour une séparation, et qu'elle ne pouvait plus souffrir un homme qui avait toujours conservé des liaisons particulières avec la Debrie, qui demeurait dans leur maison et n'en était point sortie depuis leur mariage.

« Les soins que l'on prit pour apaiser la Molière furent inutiles ; elle conçut dès ce moment une aversion terrible pour son mari ; et elle le traitait avec le dernier mépris. Enfin, elle porta les choses à une telle extrémité, que Molière, qui commençait à

s'apercevoir de ses méchantes inclinations, consentit à la rupture qu'elle demandait incessamment depuis leur querelle ; si bien que, sans arrêt du parlement, ils demeurèrent d'accord qu'ils n'auraient plus d'habitude ensemble. »

Les faiblesses qu'on voit à Molière dans ce passage sont après tout, dans la nature humaine : vraies ou imaginaires, elles n'avilissent point le poète. Nous n'aurions garde de reproduire ici tel autre endroit de ce roman où l'on trouve rapportées tout uniment, et comme s'il s'agissait des mœurs les plus ordinaires, d'infâmes accusations qui sont démenties, dit M. Bazin, par toute la vie de Molière, même par ce qui s'y laisse voir de moins glorieux. Il ne faut pas qu'il soit donné à un compilateur de commérages graveleux de laisser planer rien de déshonorant sur la mémoire du grand homme.

En ce qui concerne Armande Béjart, le roman de *la Fameuse Comédienne* est calomnieux, cela ne fait pas de doute ; il y a un parti pris d'avance par l'auteur, qui se trahit partout ; et lorsqu'on se donne la peine de les discuter, presque toujours ses allégations s'évanouissent, ou se démentent elles-mêmes. Il est certain qu'elle était née avec beaucoup de coquetterie. Il est constant qu'elle ne fut pas une femme irréprochable, loin de là ; qu'elle fut une mère capricieuse et une veuve sans dignité. Elle présente, par conséquent, peu de qualités privées qui appellent la sympathie et militent en sa faveur. Il ne faut pas admettre, toutefois, qu'elle fut fameuse par ses désordres, ni qu'elle ait porté dans ses galanteries l'ignoble impudence que lui attribue son détracteur. On ne saurait supposer que Molière eût pu se méprendre sur un caractère comme celui qu'on nous peint, eût pu ignorer ni pardonner une vie comme celle qu'on nous

retrace ; il y a un degré d'abaissement qui tue l'amour le plus opiniâtre ; et, s'il en avait été comme on le prétend, Molière aurait été plus heureux peut-être, car il aurait été guéri.

Nous retrouverons cette même passion malveillante dans ce qu'on rapporte de la conduite d'Armande Béjart après la mort de Molière. En résumé, Armande Béjart ne paraît pas avoir beaucoup différé par ses mœurs de la plupart des comédiennes. Elle n'était pas un monstre ; et, si l'on peut plaindre Molière de n'avoir pas trouvé une compagne qui sût lui faire une existence plus douce et un intérieur plus heureux, on peut très bien convenir aussi que tous les torts n'étaient sans doute pas du côté de celle-ci ; et que le poète, sous quelque aspect sentimental qu'on se plaise à nous le montrer, devait n'être pas toujours le plus commode, le plus pacifique ni le plus régulier des époux. Tels sont les principaux renseignements que nous avons recueillis sur la femme de Molière. Quant à l'histoire de la veuve, elle viendra plus loin, dans le travail qui ferme notre édition.

MIRONDELA
BRÉCOURT

Guillaume Marcoureau, sieur de Brécourt, fit pendant deux ans partie de la troupe de Monsieur (de juin 1662 à Pâques 1664). Lorsqu'il y entra, il sortait de la troupe du Marais ; il quitta le Palais-Royal pour l'hôtel de Bourgogne.

C'était un bon acteur, dans le comique et dans le tragique.

Il obtint également beaucoup de succès dans le rôle d'Alain, de *l'École des Femmes*, et dans le rôle d'Antiochus, de la *Bérénice* de Racine.

Brécourt avait mauvaise tête, et son existence fut des plus turbulentes. Ayant tué un cocher sur la route de Fontainebleau, il fut obligé de quitter la France et il se retira en Hollande, où il entra dans une troupe française qui était entretenue par le prince d'Orange.

Il revint cependant à Paris ; mais on est forcé de dire que la cause de son retour ne fut pas plus honorable que celle de son départ. Le ministère français voulut faire enlever un homme qui, de même que Brécourt, s'était réfugié en Hollande. Sans cesse occupé des moyens qui pouvaient faciliter son retour dans sa patrie, Brécourt s'offrit pour cette entreprise dangereuse, et promit d'en rendre bon compte ; il était connu pour un homme de main, et l'on s'en fia à lui. Le coup manqua cependant ; et Brécourt, jugeant que sa vie n'était pas en sûreté après la découverte d'un semblable dessein, prit sur-le-champ la poste et revint en France. La bonne volonté dont il avait donné des preuves au péril de sa tête, lui valut sa grâce, et même l'autorisation de rentrer au théâtre.

On cite de lui un trait qui prouve du moins son courage. En 1678, étant à la chasse du roi, il joua une assez longue scène avec un sanglier qui l'atteignit à la botte et le tint quelque temps en échec. Il parvint cependant à lui enfoncer son épée dans le corps jusqu'à la garde et le tua raide. Louis XIV, témoin de cette lutte, lui en fit compliment et lui demanda s'il n'était pas blessé ; il la raconta le soir devant toute la cour, certifiant qu'il n'avait jamais vu donner un si vigoureux coup d'épée.

Brécourt est auteur de quelques pièces de théâtre qui ne sont point toutes dépourvues de mérite. En voici les titres : *La Feinte mort de Jodelet* (1660), *le Jaloux invisible* (1666), *la Noce de village* (1666), *l'Ombre de Molière* (1674), *Timon* 1684).

Pendant qu'il fit partie de la troupe du Palais-Royal, il fit jouer une farce intitulée : *Le Grand benêt de fils aussi sot que son père*, dont il est parlé à la page 359 du présent volume.

L'Ombre de Molière, un acte en prose, fut longtemps imprimée à la suite des œuvres du grand comique. On a cessé de faire à cette pièce de circonstance un honneur dont elle n'était pas digne. Elle mérite toutefois d'attirer encore quelque attention au point de vue historique : « Elle offre cette particularité curieuse, dit M. Fournel,¹ qu'elle est, pour ainsi dire, un acte de réparation, à la fois de la part de l'auteur qui avait, dix ans auparavant, quitté brusquement Molière à la suite d'un dissentiment avec lui ; de la part du duc d'Enghien auquel la pièce est dédiée, et qui avait été jadis l'ennemi de Molière ; enfin de la part de l'hôtel de Bourgogne où elle fut jouée, et qui semblait vouloir expier ainsi la guerre faite au poète défunt avec *le Portrait du Peintre*, *l'Impromptu de l'hôtel de Condé* et *la Vengeance des Marquis*. »

Brécourt mourut le 28 mars 1685, pour s'être rompu une veine en représentant à la cour le principal rôle de sa comédie de *Timon* et en s'efforçant de faire valoir ses vers par le feu de son débit. Ses dettes montaient à plus de 20 000 livres au-delà de sa succession.

¹ Voyez la notice sur Brécourt, *le Jaloux invisible et l'Ombre de Molière*, dans *les Contemporains de Molière* publiés par M. Fournel, t. I, p. 478.

LA THORILLIÈRE

N. Lenoir, sieur de La Thorillière, se sentit une vocation si décidée pour l'état de comédien, qu'il demanda à Louis XIV la permission de quitter l'armée, où il servait comme capitaine de cavalerie, pour entrer au théâtre du Marais. Après lui avoir laissé le temps de faire ses réflexions, le roi consentit à sa demande. La Thorillière fut engagé dans la troupe du Palais-Royal en même temps que Brécourt.

C'était un grand et bel homme, qui jouait fort bien les rois et les paysans. Cependant il pouvait prendre pour lui, dit-on, une partie du reproche que Molière adresse dans *l'Impromptu de Versailles* à M^{lle} Beauchâteau, de l'hôtel de Bourgogne. Dans les plus tristes situations, dans l'emportement le plus terrible, on lui voyait un visage riant qui s'accordait mal avec les sentiments dont il devait être animé. C'était le bonheur d'être sur la scène, sans doute, qui se reflétait sur sa physionomie.

Il composa et fit jouer au Palais-Royal, le 2 décembre 1667, une tragédie intitulée *Marc-Antoine et Cléopâtre*. Elle eut onze représentations, ce qui indique quelque succès, et ne fut cependant pas imprimée.

Il mourut en 1679. Son fils fut un très grand comédien et son petit-fils un bon acteur. Ses filles épousèrent Baron et Dancourt. Toute cette famille remplit un grand rôle dans

l'histoire anecdotique de la comédie française à la fin du XVII^e siècle et pendant le XVIII^e.

HUBERT

André Hubert, acteur de la troupe du Marais, entra dans celle du Palais-Royal au renouvellement de 1664.

Nous avons raconté le rôle peu héroïque que joua cet acteur dans la scène d'épouvante qui eut lieu lors de la suppression des entrées gratuites à la Maison du roi.

Il se retira avec une pension de mille livres le 14 avril 1685, et mourut le vendredi 19 novembre 1700. M. de Visé, en annonçant les changements arrivés dans la troupe des comédiens du roi, en 1687, parle ainsi du sieur Hubert : « Cet acteur était l'original de plusieurs rôles qu'il représentait dans les pièces de Molière ; et comme il était entré dans le sens de ce fameux auteur, par qui il avait été instruit, il y réussissait parfaitement. Jamais acteur n'a porté si loin les rôles d'homme en femme. Celui de Bélise, dans *les Femmes savantes* ; madame Jourdain, dans *le Bourgeois gentilhomme*, et madame Jobin, dans *la Devineresse*, lui ont attiré l'applaudissement de tout Paris. Il s'est fait aussi admirer dans le rôle du vicomte, de *l'Inconnu*, ainsi que dans ceux de médecins et de marquis ridicules. »

BARON

« Molière éleva et forma un homme, dit Voltaire, qui, par la supériorité de ses talents et par les dons singuliers qu'il avait reçus de la nature, mérite d'être connu de la postérité : c'était le comédien Baron, qui a été unique dans la tragédie et la comédie... Son mérite était dans la perfection de l'art du comédien, perfection qui n'a presque appartenu qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout ce talent si rare de se transformer en la personne qu'on représente. »

Baron ne tient à la biographie de Molière que par sa jeunesse, et c'est à sa jeunesse que doit se borner la notice que nous lui consacrons. Michel Boyron, dit Baron, naquit à Paris le 8 octobre 1653. L'histoire de Baron enfant a été tracée fort au long par Grimarest, dont nous nous bornerons à abrégé un peu le récit.

« Un organiste de Troyes, nommé Raisin, fortement occupé du désir de gagner de l'argent, fit faire une épinette à trois claviers, longue à peu près de trois pieds, et large de deux et demi, avec un corps dont la capacité était le double plus grande que celle des épinettes ordinaires. Raisin avait quatre enfants, tous jolis, deux garçons et deux filles : il leur avait appris à jouer de l'épinette : quand il eut perfectionné son idée, il quitta son orgue et vint à Paris avec sa femme, ses enfants et l'épinette ; il obtint une permission de faire voir, à la foire Saint-Germain, le

petit spectacle qu'il avait préparé.¹ Son affiche, qui promettait un prodige de mécanique et d'obéissance dans une épinette, lui attira du monde les premières fois suffisamment pour que tout le public fût averti que jamais on n'avait vu une chose aussi étonnante que l'épinette du Troyen. On va la voir en foule ; tout le monde l'admire ; tout le monde en est surpris ; et peu de personnes pouvaient deviner l'artifice de cet instrument. D'abord le petit Raisin l'aîné et sa petite sœur Babet se mettaient chacun à son clavier, et jouaient ensemble une pièce que le troisième clavier répétait seul d'un bout à l'autre, les deux enfants ayant les bras levés ; ensuite le père les faisait retirer, et prenait une clef avec laquelle il montait cet instrument par le moyen d'une roue qui faisait un vacarme terrible dans le corps de la machine, comme s'il y avait eu une multiplicité de roues possible et nécessaire pour exécuter ce qu'il lui allait faire jouer. Il la changeait même souvent de place pour ôter tout soupçon. « Hé ! épinette, disait-il à cet instrument « quand tout était préparé, jouez-moi une telle courante. » Aussitôt l'obéissante épinette jouait cette pièce entière. Quelquefois Raisin l'interrompait, en lui disant : « Arrêtez-vous, épinette. » S'il lui disait de poursuivre la pièce, elle la poursuivait ; d'en jouer une autre, elle la jouait ; de se taire, elle se taisait.

« Tout Paris était occupé de ce petit prodige : les esprits faibles croyaient Raisin sorcier ; les plus présomptueux ne pouvaient le deviner. Cependant la foire valut plus de vingt mille livres à Raisin. Le bruit de cette épinette alla jusqu'au roi ; Sa Majesté voulut la voir et en admira l'invention : elle la fit

¹ Cela se passait en 1661. – V. *la Muse historique* de Loret, à la date du 9 avril.

passer dans l'appartement de la reine pour lui donner un spectacle si nouveau : mais Sa Majesté en fut tout d'un coup effrayée ; de sorte que le roi ordonna sur-le-champ que l'on ouvrît le corps de l'épinette, d'où l'on vit sortir un petit enfant de cinq ans, beau comme un ange ; c'était Raisin le cadet, qui fut dans le moment caressé de toute la cour. Il était temps que le pauvre enfant sortit de sa prison, où il était si mal à son aise depuis cinq ou six heures, que l'épinette en avait contracté une mauvaise odeur.

« Quoique le secret de Raisin fût découvert, il ne laissa pas de former le dessein de tirer encore parti de son épinette à la foire suivante. Dans le temps il fait afficher, et il annonce le même spectacle que l'année précédente ; mais il promet de découvrir son secret, et d'accompagner son épinette d'un petit divertissement.

« Cette foire fut aussi heureuse pour Raisin que la première. Il commençait son spectacle par sa machine, ensuite de quoi les trois enfants dansaient une sarabande ; ce qui était suivi d'une comédie que ces trois petites personnes, et quelques autres dont Raisin avait formé une troupe, représentaient tant bien que mal. Ils avaient deux petites pièces qu'ils faisaient rouler, *Tricassin rival* et *l'Andouille de Troyes*. Cette troupe prit le titre de *comédiens de Monsieur le dauphin*, et elle se donna en spectacle avec succès pendant du temps.

« Pendant que cette nouvelle troupe se faisait valoir, le petit Baron était en pension à Villejuif ; un oncle et une tante, ses tuteurs, ayant déjà mangé la plus grande et la meilleure partie du bien que sa mère lui avait laissé, commençaient à être embarrassés de sa personne. Ils poursuivaient un procès en son

nom : leur avocat demanda un jour à l'oncle et à la tante de Baron ce qu'ils voulaient faire de leur pupille. « Nous ne le savons point, dirent-ils ; son inclination ne paraît pas encore : cependant il récite continuellement des vers. – Hé bien ! répondit l'avocat, que ne le mettez-vous dans cette petite troupe de Monsieur le dauphin, qui a tant de succès ? » Ces parents saisirent ce conseil, plus par envie de se défaire de l'enfant, pour dissiper plus aisément le reste de son bien, que dans la vue de faire valoir le talent qu'il avait apporté en naissant. Ils l'engagèrent donc pour cinq ans dans la troupe de la Raisin (car son mari était mort alors). Cette femme fut ravie de trouver un enfant qui était capable de remplir tout ce que l'on souhaiterait de lui ; le petit Baron parut sur le théâtre de la Raisin avec tant d'applaudissements, qu'on le fut voir jouer avec plus d'empressement que l'on en avait eu à chercher l'épINETTE (1664). Il était surprenant qu'un enfant de dix ou onze ans, sans avoir été conduit dans les principes de la déclamation, fit valoir une passion avec autant d'esprit qu'il le faisait. La Raisin s'était établie, après la foire, proche du vieux hôtel de Guénégaud, et elle ne quitta point Paris qu'elle n'eût gagné vingt mille écus de bien. Elle crut que la campagne ne lui serait pas moins favorable, mais à Rouen, au lieu de préparer le lieu de son spectacle, elle mangea ce qu'elle avait d'argent ; de sorte qu'en très peu de temps sa troupe fut réduite dans un état pitoyable. Ainsi destituée de moyens pour jouer la comédie à Rouen, la Raisin prit le parti de revenir à Paris avec ses petits comédiens (1665).

« Cette femme, n'ayant aucune ressource, et connaissant l'humeur bienfaisante de Molière, alla le prier de lui prêter son théâtre pour trois jours seulement, afin que le petit gain qu'elle

espérait de faire dans ces trois représentations lui servît à remettre sa troupe en état. Molière voulut bien lui accorder ce qu'elle lui demandait. Le premier jour fut plus heureux qu'elle ne se l'était promis ; mais ceux qui avaient entendu le petit Baron en parlèrent si avantageusement, que le second jour qu'il parut sur le théâtre, le lieu était si rempli, que la Raisin fit plus de mille écus. Molière, qui était incommodé, n'avait pu voir le petit Baron les deux premiers jours ; mais tout le monde lui en dit tant de bien, qu'il se fit porter au Palais-Royal à la troisième représentation, tout malade qu'il était. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne n'en avaient manqué aucune, et ils n'étaient pas moins surpris du jeune acteur que l'était le public ; surtout la Duparc, qui le prit tout d'un coup en amitié, et qui bien sérieusement avait fait de grands préparatifs pour lui donner à souper ce jour-là. Le petit homme, qui ne savait auquel entendre pour recevoir les caresses qu'on lui faisait, promit à cette comédienne qu'il irait chez elle ; mais la partie fut rompue par Molière, qui lui dit de venir souper avec lui. C'était un maître et un oracle quand il parlait, et ses comédiens avaient tant de déférence pour lui, que Baron n'osa lui dire qu'il était retenu ; et la Duparc n'avait garde de trouver mauvais que le jeune homme lui manquât de parole. Ils regardaient tous ce bon accueil comme la fortune de Baron, qui ne fut pas plutôt arrivé chez Molière, que celui-ci commença par envoyer chercher son tailleur pour le faire habiller (car il était en très mauvais état), et il recommanda au tailleur que l'habit fût très propre, complet, et fait dès le lendemain matin. Molière interrogeait et observait continuellement le jeune Baron pendant le souper ; et il le fit coucher chez lui, pour avoir plus le temps de connaître ses

sentiments par la conversation, afin de placer plus sûrement le bien qu'il lui voulait faire.

« Le lendemain matin, le tailleur, exact, apporta sur les neuf à dix heures, au petit Baron, un équipage tout complet. Il fut tout étonné et fort aise de se voir tout d'un coup si bien ajusté. Le tailleur lui dit qu'il fallait descendre dans l'appartement de Molière pour le remercier. « C'est bien mon intention, répondit le petit homme ; mais je ne crois pas qu'il soit encore levé. » Le tailleur l'ayant assuré du contraire, il descendit, et fit un compliment de reconnaissance à Molière, qui en fut très satisfait, et qui ne se contenta pas de l'avoir si bien fait accommoder : il lui donna encore six louis d'or, avec ordre de les dépenser à ses plaisirs. Tout cela était un rêve pour un enfant de douze ans, qui était depuis longtemps entre les mains de gens durs, avec lesquels il avait souffert ; et il était dangereux et triste qu'avec les favorables dispositions qu'il avait pour le théâtre, il restât en de si mauvaises mains. Ce fut cette fâcheuse situation qui toucha Molière ; il s'applaudit d'être en état de faire du bien à un jeune homme qui paraissait avoir toutes les qualités nécessaires pour profiter du soin qu'il voulait prendre de lui ; il n'avait garde, d'ailleurs, à le prendre du côté du bon esprit, de manquer une occasion si favorable d'assurer sa troupe, en y faisant entrer le petit Baron.

« Molière lui demanda ce que sincèrement il souhaiterait le plus alors. « D'être avec vous le reste de mes jours, lui répondit Baron, pour vous marquer ma vive reconnaissance de toutes les bontés que vous avez pour moi. – Hé bien ! lui dit Molière, c'est une chose faite ; le roi vient de m'accorder un ordre pour vous ôter de la troupe où vous êtes. » Molière, qui s'était levé dès

quatre heures du matin, avait été à Saint-Germain supplier Sa Majesté de lui accorder cette grâce, et l'ordre avait été expédié sur-le-champ.

« La Raisin ne fut pas longtemps à savoir son malheur : elle entra toute furieuse le lendemain matin dans la chambre de Molière, deux pistolets à la main, et lui dit que s'il ne lui rendait son acteur, elle allait lui casser la tête. Molière, sans s'émouvoir, dit à son domestique de lui ôter cette femme-là. Elle passa tout d'un coup de l'emportement à la douleur ; les pistolets lui tombèrent des mains, et elle se jeta aux pieds de Molière, le conjurant, les larmes aux yeux, de lui rendre son acteur, et lui exposant la misère où elle allait être réduite, elle et toute sa famille, s'il le retenait. « Comment voulez-vous que je fasse ? lui dit-il, le roi veut que je le retire de votre troupe ; Voilà son ordre. » La Raisin, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance, pria Molière de lui accorder, du moins, que le petit Baron jouât encore trois jours dans sa troupe. « Non-seulement trois, répondit Molière, mais huit, à condition pourtant qu'il n'ira point chez vous, et que je le ferai toujours accompagner par un homme qui le ramènera dès que la pièce sera finie. » Il fallait bien que la Raisin en passât par là ; mais ces huit jours lui donnèrent beaucoup d'argent.

« Molière, qui aimait les bonnes mœurs, n'eut pas moins d'attention à former celles de Baron que s'il eût été son propre fils. En voici un exemple, qui est un des plus beaux traits de sa vie :

« Un homme, dont le nom de famille était Mignot, et Mondorge celui de comédien, se trouvant dans une triste situation, prit la résolution d'aller à Auteuil, où Molière avait

une maison, et où il était actuellement, pour tâcher d'en tirer quelques secours pour les besoins pressants d'une famille qui était dans une misère affreuse. Baron, à qui ce Mondorge s'adressa, s'en aperçut aisément ; car ce pauvre comédien faisait le spectacle du monde le plus pitoyable. Il dit à Baron, qu'il savait être un assuré protecteur auprès de Molière, que l'urgente nécessité où il était lui avait fait prendre le parti de recourir à lui, pour le mettre en état de rejoindre quelque troupe avec sa famille ; qu'il avait été le camarade de M. de Molière en Languedoc, et qu'il ne doutait pas qu'il ne lui fît quelque charité, si Baron voulait bien s'intéresser pour lui.

« Baron monta dans l'appartement de Molière, et lui rendit le discours de Mondorge, avec précaution pourtant, craignant de rappeler désagréablement à un homme fort riche l'idée d'un camarade fort gueux. « Il est vrai que nous avons joué la comédie ensemble, dit Molière, et c'est un fort honnête homme ; je suis fâché que ses petites affaires soient en si mauvais état. Que croyez-vous, ajouta-t-il, que je doive lui donner ? » Baron se défendit de fixer le plaisir que Molière voulait faire à Mondorge, qui, pendant que l'on décidait sur le secours dont il avait besoin, dévorait dans la cuisine, où Baron lui avait fait donner à manger. « Non, répondit Molière, je veux que vous déterminiez ce que je dois lui donner. » Baron, ne pouvant s'en défendre, statua sur quatre pistoles, qu'il croyait suffisantes pour donner à Mondorge la facilité de joindre une troupe. « Hé bien, je vais lui donner quatre pistoles pour moi, dit Molière à Baron, puisque vous le jugez à propos : mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous : je veux qu'il connaisse que c'est à vous qu'il a l'obligation du service que je lui rends. J'ai aussi, ajouta-t-

il, un habit de théâtre, dont je crois que je n'aurai plus de besoin ; qu'on le lui donne ; le pauvre homme y trouvera de la ressource pour sa profession. » Cependant cet habit, que Molière donnait avec tant de plaisir, lui avait coûté deux mille cinq cents livres, et il était presque tout neuf. Il assaisonna ce présent d'un bon accueil qu'il fit à Mondorge, qui ne s'était pas attendu à tant de libéralité. »

Molière chargea Baron, âgé de treize ans, du personnage de Myrtil dans *Mélicerte*. Pendant les répétitions, Armande Béjart donna un soufflet au jeune acteur. Après la représentation du *Ballet des Muses*, dont *Mélicerte* faisait partie, Baron, indigné de l'affront qu'il avait reçu, quitta Paris et s'engagea dans une troupe de province. « Par la suite, dit Grimarest, l'âge, le changement, lui firent sentir la reconnaissance qu'il devait à son premier maître, et le tort qu'il avait eu de le quitter. Il ne cacha pas ces sentiments, et il dit publiquement qu'il ne cherchait point à se remettre avec lui, parce qu'il s'en reconnaissait indigne. Ces discours furent rapportés à Molière ; il en fut bien aise ; et, ne pouvant tenir contre l'envie qu'il avait de faire revenir ce jeune homme dans sa troupe, qui en avait besoin, il lui écrivit à Dijon une lettre très touchante, et lui marqua de prendre la poste pour se rendre plus promptement auprès de lui. « Baron partit aussitôt qu'il eut reçu la lettre : et Molière, occupé du plaisir de revoir son jeune acteur quelques moments plus tôt, fut l'attendre à la porte Saint-Victor le jour qu'il devait arriver ; mais il ne le reconnut point. Le grand air de la campagne et la course l'avaient tellement harassé et défiguré, qu'il le laissa passer sans le reconnaître ; et il revint chez lui tout triste, après avoir bien attendu. Il fut agréablement surpris d'y trouver Baron, qui ne put

mettre en œuvre un beau compliment qu'il avait composé en chemin : la joie de revoir son bienfaiteur lui ôta la parole.

« Molière demanda à Baron s'il avait de l'argent. Il lui répondit qu'il n'en avait que ce qui était resté de répandu dans sa poche, parce qu'il avait oublié sa bourse sous le chevet de son lit à la dernière couchée ; qu'il s'en était aperçu à quelques postes, mais que l'empressement qu'il avait de le revoir ne lui avait pas permis de retourner sur ses pas pour chercher son argent. Molière fut ravi que Baron revînt touché et reconnaissant. Il n'oublia rien pour le remettre dans son lustre ; et il reprit la même attention et le même soin qu'il avait eus jadis pour l'éducation de ce jeune homme. »

La Grange consigne en effet sur son registre, à la date de 1670 : « Quelques jours après qu'on eût recommencé après Pâques, M. de Molière manda de la campagne le sieur Baron, qui se rendit à Paris après avoir reçu une lettre de cachet (pour rompre son engagement), et eut une part. »

Le premier rôle que joua Baron à son retour fut celui de Domitian dans la *Bérénice* de Corneille (28 novembre 1670). L'année suivante, il joua avec un très grand succès le rôle de l'Amour, dans *Psyché*. Le roman de *la Fameuse Comédienne* raconte à ce propos que ces anciens ennemis Armande Béjart et Baron s'éprirent l'un de l'autre. Citons ce passage, au moins dans ce qu'il est possible d'en reproduire :

« La pièce de *Psyché*, que l'on jouait alors, donna naissance à l'amour de Baron et de la Molière. La Molière représentait Psyché à charmer, et Baron, dont le personnage était l'Amour, y enlevait les cœurs de tous les spectateurs ; les louanges communes que l'on leur donnait les obligèrent de s'examiner de

leur côté avec plus d'attention et même avec quelque sorte de plaisir. Baron n'est pas cruel ; il se fut à peine aperçu du changement qui s'était fait dans le cœur de la Molière en sa faveur, qu'il y répondit aussitôt : il fut le premier qui rompit le silence par le compliment qu'il lui fit sur le bonheur d'avoir été choisi pour représenter son amant ; qu'il devait l'approbation du public à cet heureux hasard : qu'il n'était pas difficile de jouer un personnage que l'on sentait naturellement, et qu'il serait toujours le meilleur acteur du monde si l'on disposait les choses de la même manière. La Molière répondit que les louanges qu'on donnait à un homme comme lui étaient dues à son mérite et qu'elle n'y avait aucune part ; que cependant la galanterie d'une personne qu'on disait avoir tant de maîtresses ne la surprenait pas ; et qu'il devait être aussi bon comédien auprès des dames qu'il l'était sur le théâtre. Baron, à qui cette manière de reproche ne déplaisait pas, lui dit de son air indolent qu'il avait à la vérité quelques habitudes que l'on pouvait nommer bonnes fortunes, mais qu'il était prêt de lui tout sacrifier, et qu'il estimerait davantage la plus simple de ses faveurs que le dernier emportement de toutes les femmes avec qui il était bien, et dont il nomma les noms par une indiscretion qui lui est naturelle. La Molière fut enchantée de cette préférence : et l'amour-propre, qui embellit tous les objets qui nous flattent, lui fit trouver un appas sensible dans le sacrifice qu'il lui offrait de tant de rivales ; et il y a de l'apparence qu'ils se fussent aimés longtemps, si la jalousie de leur mérite ne les eût pas brouillés... de sorte que leur première antipathie devint plus forte qu'auparavant. »

Le caractère fictif de ce récit apparaît clairement, lorsqu'on réfléchit que Baron avait alors dix-huit ans : la fatuité,

l'impertinence, l'indiscrétion, l'indolence affectée n'avaient pu déjà se développer en lui au point où on nous le représente ici ; et l'auteur avait évidemment sous les yeux, en composant sa misérable élucubration, un autre homme que l'adolescent de 1671, « l'homme à bonnes fortunes, » celui que La Bruyère a peint sous le nom de Roscius.

Baron avait à peine vingt ans lorsqu'il joua Alceste dans *le Misanthrope* (24 janvier 1673), moins d'un mois avant la mort de son maître. La véritable carrière de Baron, toutefois, ne commence, comme nous l'avons dit, qu'après la mort de Molière ; elle se prolongea jusqu'en 1729.

Baron ne fut pas seulement acteur ; il composa un certain nombre de comédies qui ont été recueillies en deux volumes (1736), ou trois volumes (1759).

Il mourut le 22 décembre 1729, moins de trois mois après avoir quitté la scène. Il avait épousé la fille de La Thorillière.

BEAUVAL
DES ARTS

Après avoir mentionné le retour de Baron dans les termes que nous avons transcrits, La Grange ajoute sur son registre : « Deux mois après (juillet 1670), M. de Molière manda de la même troupe de campagne (d'où sortait Baron) M. et M^{lle} de Beauval pour une part et demie. »

Jean Pitel, sieur de Beauval, avait commencé par être

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

moucheur de chandelles dans cette troupe de campagne ; et il sortit de son emploi inférieur moins par son propre mérite que par l'énergie de Jeanne-Olivier Bourguignon, qu'il épousa. Il en eut, dit-on, vingt-huit enfants.

Il jouait les rôles de niais, et Molière sut utiliser l'aptitude naturelle que cet acteur avait à remplir ces rôles. Beauval représenta Thomas Diafoirus, du *Malade imaginaire*, avec le plus grand succès. On rapporte que Molière, en faisant répéter cette pièce, parut mécontent des acteurs qui y jouaient, et principalement de M^{lle} Beauval, qui représentait le personnage de Toinette. Cette actrice, peu endurante, après lui avoir répondu assez brusquement, ajouta : « Vous nous tourmentez tous, et vous ne dites mot à mon mari ! – J'en serais bien fâché, reprit Molière, je lui gâterais son jeu ; la nature lui a donné de meilleures leçons que les miennes pour ce rôle. » Beauval, fort honnête homme du reste et bon camarade, quitta la comédie en 1704 et mourut le 29 décembre 1709.

MADemoiselle Beauval

Jeanne-Olivier Bourguignon était née en Hollande vers 1647. Actrice de la troupe de campagne dans laquelle Beauval remplissait les modestes fonctions de moucheur de chandelles, elle épousa celui-ci de haute lutte. Ils étaient à Lyon, en 1669, quand elle jeta son dévolu sur ce mari débonnaire ; le directeur

de la troupe obtint de l'archevêque un arrêté défendant à tous les curés de son diocèse d'unir les deux sujets dont il s'agit. M^{lle} Bourguignon se rendit un dimanche à sa paroisse avec Beauval, qu'elle fit cacher sous la chaire où le curé faisait le prône. Quand ce dernier eut fini, elle se leva et déclara qu'en présence de l'Église et des assistants elle prenait Beauval pour son légitime époux. Beauval alors se montra, fit une déclaration analogue, et par suite de cet éclat on fut obligé de les marier. Beauval, en l'épousant, avait promis de lui être toujours soumis, et il tint parole.

M^{lle} Beauval débuta dans la troupe de Molière par le rôle de Nicole, du *Bourgeois gentilhomme*. Le roi, à qui elle n'avait pas eu le bonheur de plaire, s'en expliqua à Molière, et ajouta qu'il fallait donner le rôle qu'elle devait jouer à une autre actrice. Molière représenta respectueusement au roi que, la pièce devant être jouée dans peu de jours, il était impossible qu'une autre personne pût apprendre ce rôle dans un temps si court ; de sorte que M^{lle} Beauval joua le personnage que Molière avait fait pour elle, et le joua si excellemment, qu'après la pièce le roi dit à Molière : « Je reçois votre actrice. » Cependant ce monarque parut toujours mécontent de la figure et de la voix de cette comédienne.

M^{lle} Beauval continua de jouer avec applaudissement les soubrettes dans la comédie et les reines-mères dans le tragique. Elle était très exacte à remplir son service : elle ne s'absentait que pour faire ses couches, qui étaient toujours heureuses et l'empêchaient seulement de jouer chaque fois pendant dix ou douze jours.

Elle mourut le 20 mars 1720, âgée de soixante-treize ans.

MADemoiselle LA GRANGE

Marie Ragueneau de l'Étang, qui remplissait les fonctions de receveuse dès 1659, ayant été épousée par La Grange en 1672, fut, à Pâques de cette année, reçue à demi-part dans la troupe.

Marie Ragueneau était fille de Cyprien Ragueneau, mort à Lyon le 18 août 1654. Ce Ragueneau est une figure originale de ce temps-là ; il était d'abord pâtissier rue Saint-Honoré et poète. D'Assoucy a raconté sa plaisante histoire : Ragueneau, à force de faire crédit à ses confrères du Parnasse, se ruina, et un beau matin, sans aucun respect pour les Muses, des huissiers le jetèrent dans une prison. Il en sortit après un an de captivité, et voulut donner au monde les vers qu'il avait composés ; mais « il ne trouva dans Paris aucun poète qui le voulût nourrir à son tour, et aucun pâtissier qui, sur un de ses sonnets, lui voulût faire crédit seulement d'un pâté. Il sortit donc de Paris avec sa femme et ses enfants, lui cinquième, en comptant un petit âne tout chargé de ses œuvres, pour aller chercher fortune en Languedoc, où il fut reçu dans une troupe de comédiens qui avait besoin d'un homme pour faire un personnage de suisse, où, quoique son rôle fût tout au plus de quatre vers, il s'en acquitta si bien, qu'en moins d'un an il acquit la réputation du plus méchant comédien du monde ; de sorte que les comédiens, ne sachant à quoi l'employer, le voulurent faire moucheur de

68

chandelles ; mais il ne voulut point accepter cette condition, comme répugnante à l'honneur et à la qualité de poète : depuis, ne pouvant résister à la force de ses destins, je l'ai vu avec une autre troupe mouchant les chandelles fort proprement. Voilà le destin des fous, quand ils se font poètes, et le destin des poètes, quand ils deviennent fous. »

Tout le monde n'a pas été aussi sévère que d'Assoucy pour le bonhomme Ragueneau. Charles Beys le loue comme poète et comme acteur ; et les vers suivants que l'ex-pâtissier adressa au menuisier maître Adam, l'auteur des *Chevilles*, ne sont pas des plus méchants qu'il soit possible de faire :

Je croyais estre seul de tous les artisans
Qui fust favorisé des dons de Calliope,
Mais je me range, Adam, parmi tes partisans,
Et veux que mon rouleau le cède à ta varlope.
Je commence à connestre, après plus de dix ans,
Que dessous moy Pégase est un cheval qui chope.
Je vay donc mettre en paste et perdrix et faisans,
Et contre le fourgon me noircir en cyclope.
Puisque c'est ton mestier de fréquenter la cour,
Donne-moy tes outils pour eschauffer mon four.
Car tes muses ont mis les miennes en dérouté :
Tu souffriras pourtant que je me flatte un peu :
Avecque plus de bruit tu travailles sans doute.
Mais pour moy je travaille avecque plus de feu.

Ragueneau, lorsqu'il mourut, était à un titre assez humble dans la troupe de Molière, alors à Lyon. Sa fille ne cessa pas d'y être attachée, d'abord comme buraliste, puis comme sociétaire. Elle pouvait être une buraliste excellente ; mais actrice, elle ne brilla ni par sa beauté ni par son talent. Elle paraît, du reste,

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

avoir joué rarement. On cite parmi les rôles qui lui furent confiés celui de Béline dans *le Malade imaginaire*.

Elle se retira du théâtre à la mort de son mari (1692), et mourut le 3 février 1727, à un âge qui devait être très avancé.



III

Tel est le groupe d'acteurs et d'actrices dont Segrais a dit : « On a vu, grâce à Molière, ce qui ne s'était pas encore vu et ce qui ne se verra jamais : c'est une troupe de comédiens formés de sa main, dont il était l'âme et qui ne peut avoir de pareille. C'est une des particularités remarquables du siècle dont nous allons sortir.¹ » Associés à l'œuvre de Molière, il est juste qu'ils restent jusqu'à un certain point associés à sa renommée.

Si l'on voulait compléter ce personnel par celui des gagistes et des officiers subalternes, rien ne serait plus facile, au moyen du registre de La Grange. Ainsi, parmi les gagistes, c'est-à-dire les acteurs ayant des gages fixes, on aurait à citer Croisac, Châteauneuf, de Villiers, M^{lle} Marotte, etc.

Il y avait deux portiers. Ils se nommaient Saint-Germain et Saint-Michel en 1660, et recevaient, le premier 3 livres 10 sous, le second 3 livres par soirée. En 1662, Saint-Michel est remplacé par Gillot, et les gages de l'un et de l'autre sont portés à 3 livres 15 sous. C'était de l'argent périlleusement gagné. On voit souvent sur le registre de La Grange telle somme inscrite pour

¹ *Ceuvres diverses* de M. de Segrais. Édition d'Amsterdam, 1723, t. I, p. 173.

LE THÉÂTRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE

les blessures de Gillot ou de Saint-Germain. À certaines époques on fut obligé de les renforcer par un sergent et douze soldats aux gardes, qui coûtaient 15 livres par soirée.

À la recette et au contrôle, c'étaient M^{lle} de l'Estang et M^{lle} Gobert, remplacée en 1662 par Nanon Brillard : ces deux buralistes avaient ensemble 3 livres par soirée.

Les ouvreurs et les ouvreuses de loges recevaient 30 sous chacun.

Un décorateur, nommé Mathieu, touchait, en 1660, 2 livres 10 sous. Mais Crosnier, le successeur de Mathieu en 1662, fut appointé à 4 livres 10 sous.

L'orchestre, au Petit-Bourbon, n'était composé que de trois violons coûtant ensemble 4 livres 10 sous. Au Palais-Royal, en 1662, l'orchestre fut porté à quatre violons payés 6 livres. Cette partie du spectacle se développa considérablement par la suite : ainsi il y eut douze violons au *Mariage forcé*, à *Psyché*, au *Malade imaginaire*, toujours sans compter « les symphonistes et les musiciens. »

Enfin l'affiche et les afficheurs sont inscrits sur le livre de comptes d'abord pour 7 livres 10 sous, puis pour 8 livres 4 sous. C'était l'orateur de la troupe qui était chargé de la rédaction de l'affiche.

Il est temps sans doute de nous arrêter dans ces détails. Nous avons voulu seulement donner une idée de la société que Molière forma et dirigea, faire connaître le théâtre sur lequel ses œuvres virent le jour, et les conditions particulières dans lesquelles s'exerçait alors l'art comique. Si nous avons laissé dans l'esprit une impression suffisante de l'ensemble des choses et des différences qu'il présente avec les circonstances actuelles,

notre but est rempli.



TABLE DES MATIÈRES

I.....	6
II.....	16
JACQUES BÉJART.....	17
LOUIS BÉJART, DIT L'ÉGUISÉ.....	18
MADELEINE BÉJART	20
MADemoiselle HERVÉ (GENEVIÈVE BÉJART).....	23
DUPARC, DIT GROS-RENÉ.....	24
MADemoiselle DUPARC	27
DEBRIE.....	32
MADemoiselle DEBRIE	33
DUFRESNE.....	35
JULIEN GEOFFRIN, DIT JODELET.....	36
L'ÉPY	37
LA GRANGE	37
DU CROISY	41
MADemoiselle DU CROISY.....	41
ARMANDE BÉJART (MADemoiselle MOLIÈRE).....	42
BRÉCOURT.....	49
LA THORILLIÈRE.....	52
HUBERT	53
BARON.....	54
BEAUVAL.....	65
MADemoiselle BEAUVAL	66
MADemoiselle LA GRANGE.....	68
III	71